

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

DE LA FILIÈRE LAITIÈRE FRANÇAISE



Franceterrede**LAIT**

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE



RAPPORT 2020



30

ENGAGEMENT 1 :
UNE JUSTE RÉMUNÉRATION
DES ACTEURS

36

ENGAGEMENT 2 :
AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE TRAVAIL



42

ENGAGEMENT 3 :
GARANTIR L'ABSENCE DE
RÉSIDUS D'ANTIBIOTIQUES
DANS LE LAIT

46

ENGAGEMENT 4 :
MIEUX PRÉVENIR LES
RISQUES SANITAIRES

Cniel : 42, rue de Châteaudun - 75314 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 49 70 71 11 - www.filiere-laitiere.fr

Directrice de publication : Caroline Le Poulthier

Rédaction en chef : Thierry Geslain et Rita Lemoine

Conception, réalisation maquette & infographies : Olivier Amy, Laurence Carillier, Ludivine Méténier

Photos : Cniel, Adobestock, L. Page, sweet punk / Cniel, TBWA / Cniel

SOMMAIRE

04

ÉDITO

06

NOTRE AMBITION

08

NOTRE FILIÈRE, CHIFFRES CLÉS

10

NOTRE COHÉRENCE

12

NOTRE STRATÉGIE

16

NOTRE GOUVERNANCE

18

NOS DIALOGUES



50

ENGAGEMENT 5 :
AMÉLIORER LE BILAN
CARBONE DE LA FILIÈRE

56

ENGAGEMENT 6 :
ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE
DES TROUPEAUX LAITIERS

62

ENGAGEMENT 7 :
INFORMER SUR LA PLACE
ESSENTIELLE DES PRODUITS
LAITIERS

66

ENGAGEMENT 8 :
PROMOUVOIR UN EXPORT
FRANÇAIS DURABLE

71

ANNEXES



**RESPONSABILITÉ
PROGRÈS CONTINU
TRANSPARENCE
ÉCOUTE ET DIALOGUE**

**LES PRINCIPES DE LA DÉMARCHE
DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
DE LA FILIÈRE LAITIÈRE FRANÇAISE**

FRANCE TERRE DE LAIT, UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE DE PROGRÈS POUR UNE FILIÈRE LAITIÈRE DURABLE

La filière laitière française s'est structurée et organisée depuis cinq décennies. Les professionnels ont fait le choix d'une Interprofession, le Cniel, qu'ils ont doté d'une expertise scientifique et technique forte. En créant cette organisation collective, ils se sont donnés des moyens communs pour répondre aux grands défis et **progresser ensemble** ; l'objectif étant de produire des produits laitiers sûrs, sains, bons et durables.

En constante évolution, la filière va aujourd'hui **encore plus loin**. En s'engageant dans *France Terre de Lait*, une démarche de **responsabilité sociétale**, elle intègre le développement durable dans ses priorités pour en faire un enjeu économique, créateur de valeur pour ses acteurs. Dans le plan de filière présenté lors des **travaux des États généraux de l'alimentation**, le Cniel définit ce nouveau cap pour la décennie à venir en s'appuyant sur :

une politique de qualité organisée à l'échelle de la filière avec le principe du paiement du lait à la qualité, des laboratoires interprofessionnels sur l'ensemble du territoire qui réalisent les analyses avec les mêmes référentiels, des accords interprofessionnels soumis aux pouvoirs publics, une gestion collective des risques... ;

un investissement collectif dans la connaissance des produits laitiers et de leurs propriétés nutritionnelles, et aussi dans les techniques de production et de transformation ;

un accompagnement pour des pratiques d'élevage qui allient **compétitivité et respect du bien-être animal et de l'environnement** et qui s'expriment dans une charte

des bonnes pratiques à laquelle adhèrent plus de 97 % des éleveurs.

France Terre de Lait doit permettre de mieux faire connaître la valeur du lait et des produits laitiers français. Le standard laitier français est élevé, ambitieux et évolutif. Il est désormais marqué du sceau de huit engagements, de manière à garantir la quadruple performance de la filière

laitière française : économique et sociale, sanitaire, alimentaire, et garante de modes de production et de transformation responsables. Chaque engagement fait l'objet d'un ou de plusieurs indicateurs de performance clé, avec une valeur cible à atteindre en 2025 en comparaison à 2016 quand cette donnée existe.

Pour mettre en place cette démarche, la filière a fait le choix de s'appuyer sur une méthodologie internationale reconnue, la norme ISO 26 000 dont les principes fondateurs sont : la transparence, l'écoute, le dialogue avec les parties prenantes et la mise en œuvre de progrès continus.

Avec *France Terre de Lait*, la filière s'emploie à répondre aux **objectifs de développement durable de l'ONU**. Elle s'y est engagée auprès de la Fédération internationale du lait, dans **le cadre de la Déclaration de Rotterdam de 2017**.

Face aux crises, la filière démontre sa capacité à se mobiliser collectivement et avec solidarité. C'est aussi ça l'esprit France Terre de Lait.

NOTRE AMBITION



Le président du Cniel Thierry Roquefeuil (au centre) entouré par les présidents des collègues (de gauche à droite), Marie-Thérèse Bonneau, Jacques Creyssel, Robert Brzuscak et Damien Lacombe



CNIEL

Président Thierry Roquefeuil

« Nous nous adaptons en permanence au monde qui nous entoure »

Lorsque le Conseil d'administration du Cniel validait début 2019 le contenu de la démarche France Terre de Lait, en cohérence avec le plan de filière présenté au gouvernement un an et demi plus tôt, il prenait acte de l'évolution profonde de la société. Une société plus exigeante vis-à-vis des acteurs économiques, mieux informée, soucieuse d'équilibre, d'équité, et consciente des menaces pesant sur son environnement et pouvant compromettre l'avenir des générations futures.

Ces évolutions, nous les avons identifiées depuis plusieurs années déjà sur le terrain et au travers d'études de perception et d'opinion des consommateurs. Ce diagnostic partagé au sein de l'Interprofession se traduit aujourd'hui par une stratégie commune et des réponses collectives dans une vision holistique de l'ensemble des enjeux. Notre ambition est de garantir durablement le développement de la filière.

En ouvrant un dialogue sur les attentes de la société avec un certain nombre d'associations ou d'organisations non gouvernementales, nous avons fait le choix de confronter les points de vue de la société civile avec les nôtres, d'écouter et de débattre. Ces échanges ont enrichi nos réflexions et nous amènent à réévaluer nos priorités.

En nous projetant dans l'avenir et en nous engageant dans des scénarios d'évolution pour la filière, nous avons franchi une nouvelle étape. Tout en continuant à valoriser les progrès accomplis, aujourd'hui nous affichons un cap. En premier lieu pour les éleveurs, transformateurs, distributeurs et tous les autres acteurs qui nous accompagnent, car nous avons la volonté de tracer ce que nous pensons être la bonne voie pour préparer la filière laitière de demain. Afficher ce cap, de manière transparente, c'est dire notre ambition, même si nous serons amenés à la réévaluer au cours du temps, en fonction des aléas auxquels notre profession est confrontée.

Or justement, depuis le lancement de France Terre de Lait, une crise majeure, inédite, d'échelle mondiale, a éclaté, celle liée à la pandémie de Covid-19.

COLLÈGE DES PRODUCTEURS

Présidente Marie-Thérèse Bonneau

COLLÈGE DU COMMERCE, DE LA DISTRIBUTION ET DE LA RESTAURATION

Président Jacques Creyssel

COLLÈGE DES INDUSTRIES LAITIÈRES PRIVÉES

Président Robert Brzuszczak

COLLÈGE DES COOPÉRATIVES LAITIÈRES

Président Damien Lacombe

Nous ne connaissons pas encore l'issue de cette pandémie, ni ne mesurons l'ampleur de ses conséquences à l'heure où nous publions ce premier rapport Responsabilité sociétale de la filière laitière française. Cette crise apporte des contraintes nouvelles, déplace certains enjeux, modifie les perceptions. Elle va nous amener à revoir nos engagements et à les adapter.

Mais nous ne devons pas perdre de vue qu'en toute circonstance, nos performances économiques, sociales, sanitaires et alimentaires restent les conditions nécessaires à l'exercice de nos métiers et à leur pérennité. Nous avons fixé un cap ambitieux sur un certain nombre de fondamentaux qui sont développés dans ce rapport. Nous nous ajustons en permanence au monde qui nous entoure, sans renoncer à nos ambitions.

Cette crise fait émerger de nouvelles attentes, de nouveaux enjeux, pour le secteur laitier comme pour l'ensemble des activités de production ou de services. Elle souligne par exemple la nécessité d'accroître l'autonomie de production des filières et de maintenir la souveraineté alimentaire de la France. Le secteur laitier a démontré sa capacité, même au plus fort de la crise, à assurer l'approvisionnement des Français en produits laitiers. C'est un objectif que nous devons poursuivre, sans repli sur soi, car la filière laitière a également une vocation exportatrice, et car la sécurité alimentaire mondiale est en danger. Elle met aussi en évidence un regain d'attentes en matière de proximité et de consommation locale.

Le collectif autour de l'Interprofession a fait la preuve de la nécessité de responsabilité et de solidarité pour relever les défis. C'est l'esprit de filière, et c'est tout le sens de France Terre de Lait.

France Terre de Lait, ce sont des principes, des valeurs et des engagements que nous portons. Nous présenterons désormais tous les ans, en toute transparence, les résultats de cette démarche de responsabilité sociétale dont ce rapport constitue le premier chapitre ».

**UN CAP
AMBITIEUX
POUR QUE
LA FRANCE
SOIT
DURABLEMENT
UNE TERRE
DE LAIT**

La France est une terre de lait

**Des fermes familiales
à taille humaine**

54 000
fermes

92%

des vaches laitières
ont accès à l'extérieur
dont 80% à une pâture
(>10 ares par vache)

66
vaches en moyenne
par exploitation

16,5 % d'exploitations >100 vaches
et 37 % < 50 vaches

**Des fermes autonomes
sur tout le territoire**

91 % de la ration
produite sur la ferme

**Que mange
la vache ?**

98 % Made in France
2 % importé (dont soja)

La filière travaille pour tendre
vers l'autonomie protéique

24
milliards
de litres
de lait
collecté

**Une filière
compétitive**

**5 entreprises
françaises**
dans le top 25
des entreprises
laitières mondiales

39 Mds €
de chiffre d'affaires
soit **22%** du chiffre
d'affaires total des IAA

732 sites
de fabrication
de + de 10 personnes

**Une exigence de qualité
à tous les maillons**

100%
du lait testé

120 millions
d'analyses réalisées
chaque année

11 laboratoires
interprofessionnels

Une diversité de produits

>1 500
produits laitiers
de grande
consommation

Des segmentations valorisantes



51 AOP
46 fromages,
3 beurres, 2 crèmes



10 IGP
9 fromages,
1 crème



4,1 %
de la production

1 Mrd de litres
produits par an

Nourris sans
OGM

Cahier des charges
interprofessionnel
validé en 2020

Une filière qui recrute

60 métiers
du lait

300 000
emplois

répartis sur tout le territoire

85 % des salariés vivent dans
des communes de - 15 000 habitants

Des produits laitiers français plébiscités à l'export

4 litres sur 10
exportés

60% vers l'UE

40% hors UE

À l'export la filière privilégie
les produits laitiers à valeur ajoutée.

7,3 Mds € de chiffre d'affaires

3,2 Mds € d'excédent commercial

Une présence dans tous les circuits de commercialisation

Répartition des ventes

52 % Magasins

39 % Industries agro-alimentaires

9 % Restauration hors domicile

3 200 crémiers et fromagers en boutiques et sur les marchés

DES OBJECTIFS POUR LA FRANCE QUI FONT ÉCHO AUX GRANDS ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

France Terre de Lait est une démarche nationale qui s'inscrit dans une initiative globale lancée par la Fédération internationale du lait (Fil) auprès de la FAO, et qui s'inspire et s'enrichit des expériences des autres filières laitières internationales.



Déclaration de Rotterdam de la Fil - 2016

Par cette déclaration, la Fil comme la FAO reconnaissent :

- . la contribution essentielle du secteur laitier au développement durable
- . le rôle essentiel des produits laitiers pour une alimentation équilibrée, nutritive et saine
- . la contribution majeure que les produits laitiers apportent aux économies, à l'emploi et aux conditions de vie des pays
- . la fonction clé du secteur laitier dans la gestion de l'écosystème terrestre et la nécessité de lutter contre la dégradation de l'environnement et les changements climatiques et de soutenir la biodiversité

France Terre de Lait répond aux objectifs de développement durable de l'ONU

Les objectifs prioritaires établis au niveau collectif dans la démarche nationale France Terre de Lait font écho à 10 des 17 objectifs du développement durable de l'ONU* (agenda 2030). Par ailleurs, France Terre de Lait s'inscrit dans une initiative globale lancée par la Fédération internationale du lait (Fil) auprès de la FAO, qui s'inspire et s'enrichit des expériences des autres filières laitières à l'échelle mondiale.

France Terre de Lait s'inscrit dans la démarche internationale de la Fil

Le 19 octobre 2016 Jeremy Hill, président de la Fil, signait avec Dr Ren Wang, directeur général adjoint de la FAO, la [Déclaration de Rotterdam](#). Cette déclaration, la première du genre signée entre une organisation internationale représentative d'un secteur agroalimentaire et l'agence des Nations Unies, témoigne, de l'engagement du secteur laitier à la réalisation des principaux objectifs de développement durable de l'agenda 2030 tels que l'élimination de la pauvreté et de la faim ou la protection de l'environnement.

A ce jour, vingt sept pays membres de la Fil ont ratifié la Déclaration de Rotterdam, de même qu'ESADA (East and Southern Africa Dairy Association) qui regroupe treize pays africains.

Pour sa part le Cniel a ratifié cette déclaration le 20 juin 2017, lors de son assemblée générale, en présence de Judith Bryans présidente de la Fil. La démarche de responsabilité sociétale, **France Terre de Lait, est la déclinaison nationale de cette volonté exprimée au plus haut niveau et constitue ainsi la contribution française à l'atteinte de ces grands objectifs onusiens.**

France Terre de Lait en phase avec les attentes du marché

Simultanément, en 2016, le Cniel, avec l'Interprofession bétail et viande (Interbev) et la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE), commanditait plusieurs études, afin de nourrir la réflexion de la filière sur l'enjeu à mettre en œuvre une démarche de Responsabilité sociétale collective.

Cette analyse menée à l'échelle internationale, notamment dans les grands bassins de production de lait et de viande, a montré :

qu'il n'y a pas d'opposition entre les démarches collectives et privées, au contraire. Les démarches et référentiels collectifs sont souvent articulés avec

LES DIX SEPT OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

les dispositifs des autres maillons de la chaîne (stratégies RS des entreprises notamment). Les démarches collectives viennent renforcer l'élan individuel.

que les critères de Responsabilité sociétale étaient liés aux spécificités du contexte économique et des attentes sociétales d'un territoire, avec comme objectif de mettre en avant les atouts propres aux modes de production, de valoriser les démarches de progrès, et de se servir de ces démarches pour répondre aux besoins de la société civile.

Une étude comparative des exigences des clients de la filière, dont les distributeurs, avec les pratiques préconisées dans la charte des bonnes pratiques d'élevage, a complété ces observations. Il s'agissait de préparer l'évolution de cette charte à laquelle adhèrent 97 % des éleveurs français. Cette charte est une démarche pour les aider à assurer notamment : le suivi de la traçabilité du troupeau, la santé et le bien-être des vaches, la qualité du lait et la protection de l'environnement.

Ainsi, lorsqu'à l'issue des États généraux de l'alimentation en 2017, l'interprofession laitière a remis son plan de filière au gouvernement, elle bénéficiait de ces analyses et a pu en tenir compte pour prendre des engagements en termes de Responsabilité sociétale.



* Engagements détaillés de France Terre de Lait au regard des 17 Objectifs de Développement durable de l'ONU et cibles en annexe 1.

UN SOCLE CRÉATEUR DE VALEUR

La volonté des acteurs de la filière laitière française est de répondre aux enjeux du développement durable tout en favorisant une activité économiquement performante. En cohérence avec cette vision, la démarche *France Terre de Lait* se veut porteuse de plus de valorisation pour tout le lait produit en France.

Depuis de nombreuses années, la filière laitière se structure autour de valeurs collectives. Ses acteurs forment une chaîne de savoir-faire organisée et solidaire, mue par l'intérêt commun d'élaborer des produits laitiers sûrs, sains, bons et durables.

Producteurs, industriels, transformateurs et distributeurs, tous les acteurs de la filière sont déterminés à **intégrer les demandes sociétales aux enjeux de compétitivité et de valorisation, avec responsabilité, et dans le respect de la diversité de tous**. Pour construire et atteindre cette ambition collective, la filière a un outil : le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière, le Cniel. Ce modèle unique et original permet de générer de la connaissance pour alimenter tous les acteurs de la filière, de construire des diagnostics partagés, de définir une ambition collective et de déployer les plans d'actions adéquats pour l'atteindre. La prise de décision est basée sur le consensus de l'ensemble de ses membres, avec un objectif commun : le développement durable de la filière laitière française.

*Intégrer les
demandes
sociétales
aux enjeux de
compétitivité et de
valorisation, pour
un développement
durable de la filière*

Dynamisme économique et adéquation sociétale

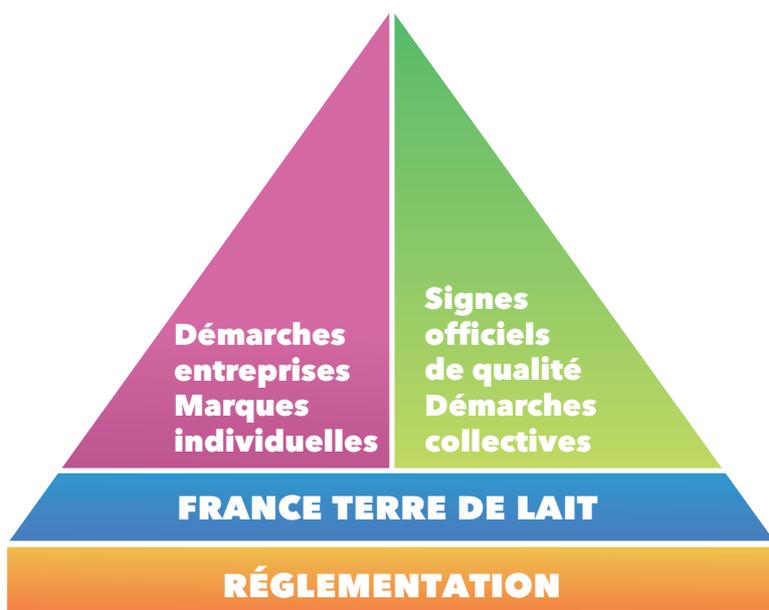
Le développement durable doit permettre à chaque acteur de la filière de retrouver de nouvelles perspectives de développement en lien avec les attentes de la société.

Ce dynamisme économique et cette adéquation sociétale sont essentiels pour bâtir la filière laitière de demain. C'est en créant de la valeur, en la répartissant équitablement entre les maillons de la chaîne laitière et en se donnant des objectifs ambitieux en matière de responsabilité sociétale que nous rendrons notre filière plus attractive, que nous assurerons le renouvellement des générations et que nous accroîtrons l'attractivité de nos métiers.

Le plan de filière élaboré pour cinq ans, 2018-2023, et présenté au président de la République à l'issue des États généraux de l'alimentation en 2017, a pour ambition de redonner des perspectives positives aux 300 000 hommes et femmes qui travaillent au sein de la filière laitière, notamment dans les 54 000 exploitations laitières et les 732 sites de fabrication. Ils et elles sont au cœur de la vie des territoires et de la dynamique de l'emploi.

A travers ce plan porté par le Cniel, les acteurs de la filière s'engagent à relever **le défi de la compétitivité et de la durabilité de l'activité laitière**.

Cette durabilité ne pouvant se construire sans des bases économiques viables pour tous, le Cniel a fait de cette question la pierre angulaire de sa stratégie, en définissant un cadre interprofessionnel qui participe à créer **des conditions de négociations commerciales équitables**.



France Terre de Lait est le socle commun de tous les produits laitiers français. Ce socle renforce les démarches de segmentation et les marques pour leur donner encore plus de valeur

Au-delà de la création d'un réseau des Organisations de producteurs (OP), les statuts du Cniel ont été révisés **pour accueillir le collège de la distribution, du commerce et de la restauration.**

Concernant la durabilité, le plan de filières signifie l'engagement dans une démarche socle de responsabilité sociétale baptisée *France Terre de Lait*, élaborée selon la norme ISO 26 000. Mandaté par les professionnels pour construire avec eux les preuves de cette démarche, **le Cniel a orienté sa stratégie autour de 4 axes de performance** : économique et sociale, alimentaire, sanitaire, environnementale et de bien-être animal. Ces performances sont interdépendantes. Ce sont quatre conditions indispensables pour le développement durable de la filière.

Les projets individuels s'inscrivent dans le projet collectif

Les objectifs de *France Terre de Lait* permettent à chaque acteur laitier d'inscrire son projet individuel dans le projet de progrès collectif. En effet, à ces engagements nationaux s'ajoutent d'autres objectifs pris à l'échelle collective ou individuelle (groupes de producteurs, d'entreprises, d'enseignes, etc.). À l'échelle collective, il s'agit des démarches de segmentation officielles (agriculture biologique, appellation d'origine protégée, indication géographique protégée, label rouge). À l'échelle individuelle, des démarches de segmentation privées plus récentes (lait de pâturage ou lait issu d'animaux nourris sans OGM (< 0,9 %)…), permettent d'afficher des objectifs plus ambitieux, des garanties complémentaires pour améliorer la valeur du lait et des produits laitiers.



C'est quoi le Cniel ?

Le Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière est une Interprofession qui réunit l'ensemble des acteurs de la filière laitière : les éleveurs laitiers, les coopératives, les entreprises privées, le commerce, la distribution et la restauration. **C'est une association (loi 1901) créée en 1973.** En 1974, le législateur français a reconnu l'intérêt collectif de cette organisation originale. Par extension des accords interprofessionnels, il lui a délégué des prérogatives particulières. **En 2012, c'est l'Union européenne qui reconnaît l'interprofession laitière** au travers du Paquet lait. Par son expertise pluridisciplinaire, le Cniel permet aux acteurs de la filière de partager un diagnostic sur leurs enjeux communs comme l'économie du secteur, la qualité du lait, la sécurité des produits laitiers, les attentes sociétales, les nouveaux marchés, etc.

À partir de ces diagnostics, le Cniel accompagne la filière dans son ambition de porter encore plus loin son excellence dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociétale *France Terre de Lait*.

NOTRE STRATÉGIE

INTÉGRER LES ENJEUX DE DURABILITÉ AU COEUR DES ACTIONS DE LA FILIÈRE

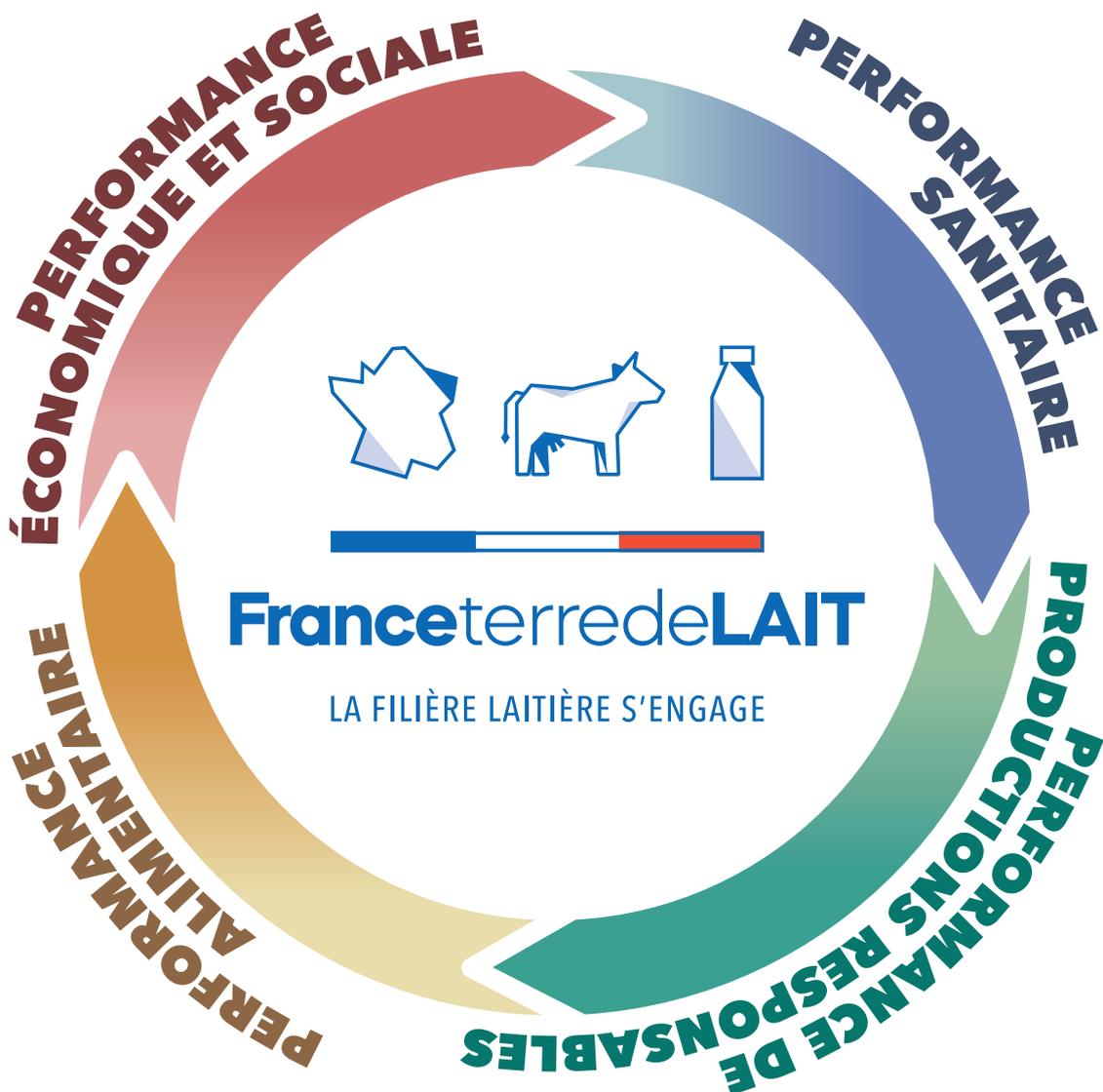
France Terre de Lait se décline en quatre axes de performance qui reflètent les priorités du secteur. Cette démarche collective de progrès trace la continuité de l'histoire de la filière laitière française.

La durabilité en quatre axes stratégiques

Ces quatre performances sont interdépendantes.

Ce sont quatre directions d'actions à mener simultanément, pour réussir l'ambition

France Terre de Lait.



Performance économique & sociale

pour que chaque acteur puisse mieux vivre son métier.

Pour se développer et bien rémunérer ses acteurs, la filière doit être performante et attirer les talents, dans un marché concurrentiel. La filière doit donc être performante d'un point de vue économique et social.

Performance alimentaire

répondre aux consommateurs et leur donner les informations pour leur permettre un choix éclairé sur les produits laitiers, et soutenir un export durable créateur de valeur.

Pour se développer sur les marchés nationaux et internationaux, la filière doit informer clients et consommateurs sur la qualité de ses produits et leurs conditions de production et de transformation.

Performance sanitaire

afin de garantir la haute qualité sanitaire du lait et des produits laitiers français.

Les produits laitiers sont des produits issus du vivant, périssables et nécessitant d'être traités rapidement. Leur qualité sanitaire doit rester irréprochable. La filière doit donc être performante en termes de maîtrise sanitaire.

Performance de productions responsables

respecter l'environnement et le bien-être animal.

Pour se développer durablement et rassurer ses clients sur sa capacité à répondre aux attentes de la société, la filière doit démontrer que ses modes de production et de transformation sont responsables aux yeux du consommateur et du citoyen.

NOTRE GOUVERNANCE

UNE ORGANISATION CENTRÉE SUR LES PRINCIPES DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Les instances de pilotage de *France Terre de Lait* ont été placées au cœur de la gouvernance du Cniel afin que les principes de Responsabilité sociale irriguent tous les travaux de l'Interprofession.

DES DÉCISIONS PRISES À
L'UNANIMITÉ DES QUATRE COLLÈGES

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CNIEL



Le Conseil d'administration du Cniel est composé de vingt huit membres issus des quatre collèges

Dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociale *France Terre de Lait*, la filière laitière prend des engagements collectifs. Ces engagements sont consolidés dans le Cniel, lieu d'expression des différents acteurs et espace de co-construction des plans d'actions qui permettent de les faire aboutir.

L'entrée d'un quatrième collègue, le collègue du commerce, de la distribution et de la restauration, auprès des collèges des producteurs, des entreprises privées et des coopératives, apporte un élément de résilience supplémentaire au collectif interprofessionnel. La relation de confiance entre les collèges facilite la prise de décision et favorise la réactivité. Ce dialogue est essentiel pour contribuer collectivement aux ambitions de *France Terre de Lait*.

Pour atteindre les objectifs de progrès que les professionnels se sont fixés, les instances de gouvernance de l'interprofession ont été réorganisées.

Création d'un comité de pilotage de la Responsabilité sociale, émanation du Conseil d'administration

Ainsi, au-delà du comité prospectif Enjeux sociétaux créé en 2016, dont le rôle est de suivre les évolutions sociétales afin d'alimenter les actions de l'Interprofession, un nouveau comité exécutif a vu le jour : le comité de pilotage de la Responsabilité sociale et concertations. Il est composé de membres des trois collèges (puis, quatre à partir du 1er janvier 2020), tous issus du Conseil d'administration.

Ce comité a pour rôle de piloter la démarche de Responsabilité sociale « *France Terre de Lait, la filière laitière s'engage* » et de soumettre au Conseil d'administration des propositions d'évolution. A ce titre, le comité de pilotage :

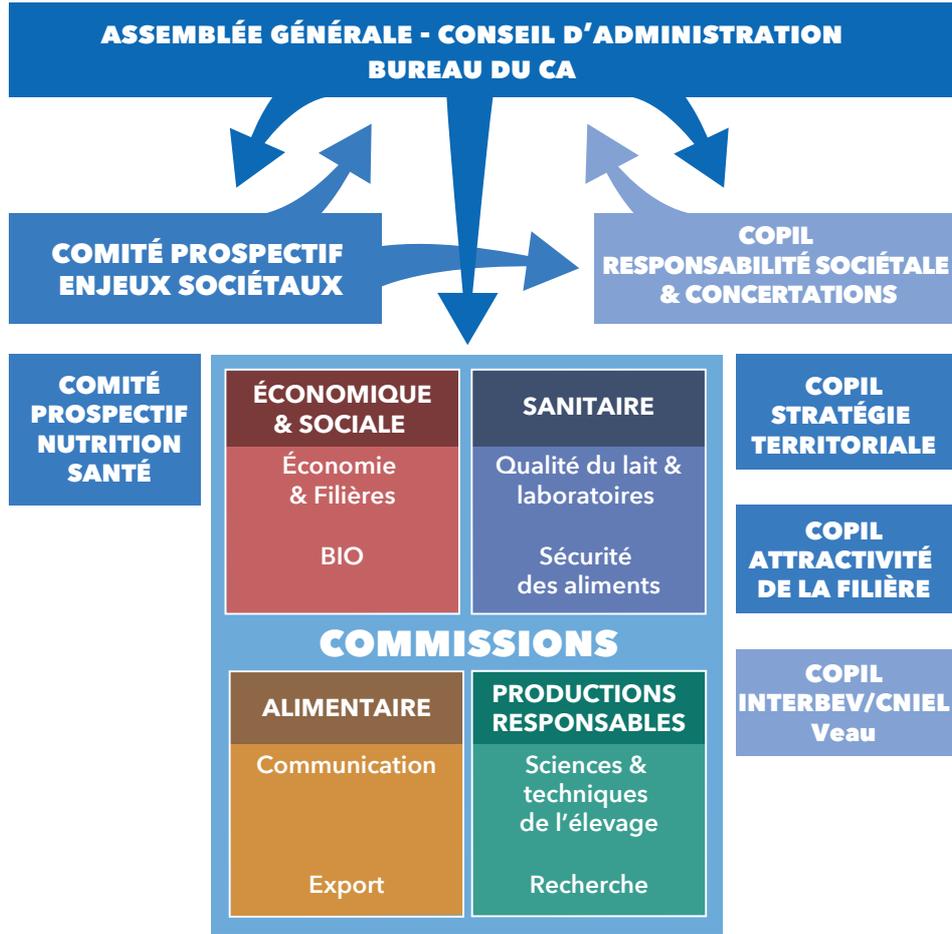
suit et identifie les attentes et les enjeux de la filière et les priorise, notamment grâce aux signaux faibles, opportunités et alertes identifiés par le comité prospectif Enjeux sociétaux ;

valide la cartographie des parties prenantes ;

propose et valide les engagements de Responsabilité sociale, les indicateurs et les plans d'action associés ;

veille au bon déploiement opérationnel de la stratégie de Responsabilité sociale au sein de la filière (pilotage des engagements) et sur l'ensemble du territoire ;

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE DE FRANCE TERRE DE LAIT AU SEIN DU CNIEL



s'assure que la stratégie de communication soit en phase avec la démarche globale. Pour ce faire, il s'appuie sur les propositions d'un comité de pilotage Communication, lui aussi composé de membres de la filière.

Des commissions au service de France Terre de Lait

Le 18 mars 2019, une fois les engagements de filière de *France Terre de Lait* établis et validés par le Conseil d'administration, le président du Cniel, Thierry Roquefeuil, a adressé une lettre de mission à tous les présidents des Commissions du Cniel.

Il leur a demandé de mettre en œuvre les plans d'actions nécessaires à la réalisation des engagements de *France Terre de Lait*. Ces commissions doivent dorénavant suivre l'évolution des indicateurs de performance, proposer éventuellement des objectifs intermédiaires, préciser et enrichir les plans d'actions identifiés lors de la validation de chaque engagement. C'est également à elles de rédiger des points d'avancement annuels pour les engagements concernés, à destination du Conseil d'administration.

Les actions de l'Interprofession en complémentarité avec les démarches de ses adhérents

TOUS ACTEURS, ENGAGÉS ENSEMBLE

France Terre de Lait ce n'est pas l'affaire de quelques-uns, c'est l'affaire de toute la filière. Un dialogue permanent est engagé avec toutes les parties prenantes, dans le cadre de l'Interprofession.



L'interprofession laitière est le lieu où les professionnels laitiers ont lancé des consultations avec les parties prenantes, défini les priorités pour la filière, fixé des objectifs nationaux à horizon 2025 et décidé des moyens appropriés à mettre en œuvre. Ces consultations se sont nourries des échanges avec les autres parties prenantes dans le cadre du dialogue avec la sphère citoyenne qui vient alimenter, orienter, voire challenger le socle *France Terre de Lait*. La démarche *France Terre de Lait* n'est donc pas la démarche de Responsabilité Sociétale d'une entreprise (RSE), mais bien celle de l'ensemble des éleveurs, entreprises et organisations qui constituent la filière laitière française.



Réunions d'information
France Terre de Lait
en Criel Normandie et Sud-Ouest

Créer la dynamique

Le Cniel est à la fois le porteur et le garant de la démarche collective. Dans le cadre de sa nouvelle gouvernance, un cap a été fixé au travers de huit engagements assortis d'indicateurs de progrès. Le Cniel a ainsi établi sa feuille de route interprofessionnelle pour la période 2020-2022, c'est-à-dire, la manière dont il entendait, en tant qu'interprofession, contribuer aux objectifs du plan de filière. Cette période 2020-2022 correspond au renouvellement de l'accord interprofessionnel relatif à la cotisation volontaire obligatoire qui définit le budget du Cniel.

La réussite de *France Terre de Lait* et la bonne atteinte des objectifs nationaux dépendent maintenant de la capacité du Cniel à entraîner tous les acteurs dans cette démarche. Les Criel, centres régionaux interprofessionnels de l'économie laitière, jouent un rôle essentiel dans cette diffusion et cette appropriation locale. En effet, les Criel relaient tous les dispositifs du Cniel dans le but d'aider les éleveurs, les industriels, et maintenant les commerçants et les restaurateurs en collectivité, à participer aux engagements.

Mobiliser largement

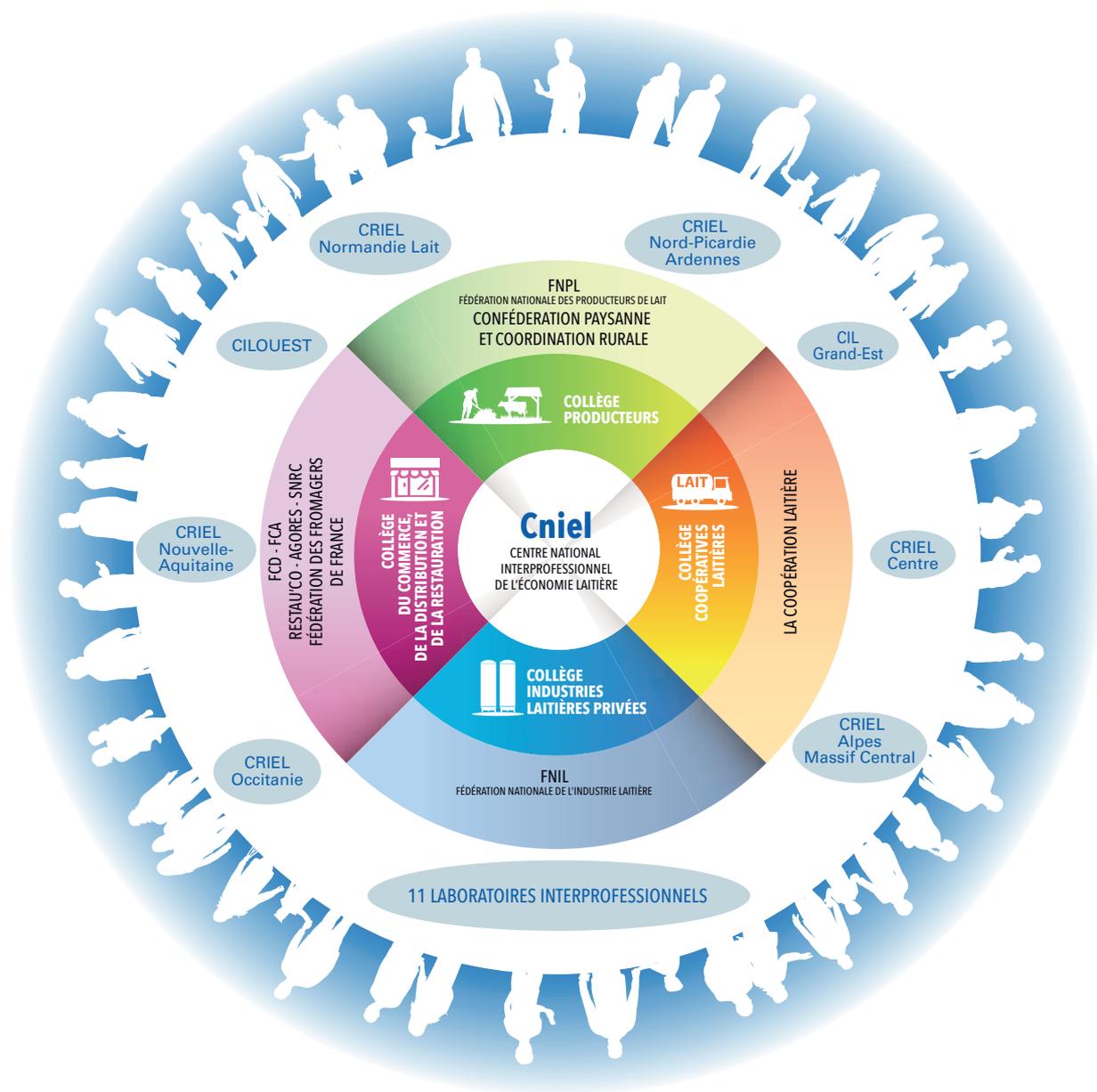
La première phase de préparation du déploiement de *France Terre de Lait* a consisté à multiplier les occasions de présenter en région, et lors d'événements organisés par les fédérations constitutives du Cniel, les études mettant en évidence les évolutions profondes de la société et les attentes nouvelles des consommateurs vis-à-vis de l'alimentation, et des produits laitiers en particulier.

Les réponses que la filière se proposait d'apporter à ces attentes a été réalisée courant 2019 par une série de réunions dans les Criel. L'occasion de rappeler l'historique du plan de filière, ses fondements et sa logique, d'expliquer les priorités choisies et de faire réagir les acteurs de terrain aux objectifs stratégiques



Un dialogue constructif entre toutes les parties-prenantes

La réussite de *France Terre de Lait* passe par un dialogue assidu et transparent avec l'ensemble de ses parties-prenantes qu'elles soient internes et ou externes à la filière



L'interprofession laitière réunit quatre collèges composés de onze organisations nationales, de l'élevage à la transformation et jusqu'à la commercialisation. Elle est en interaction avec les territoires à travers une représentation construite autour de ses sections régionales, les Criel, et des laboratoires interprofessionnels. En externe, elle est notamment en relation avec les pouvoirs publics et des instances représentant les citoyens. Le Cniel travaille avec de nombreux partenaires.



et indicateurs clés de performance validés par le Conseil d'administration du Cniel. Une occasion également pour le Cniel d'identifier les potentiels freins au déploiement de la démarche.

À l'issue de l'intégration du collège du commerce, de la distribution et de la restauration en novembre 2019, ce même type de présentation a été réalisée à chacune de ces composantes.

Appropriation des engagements par les acteurs de la filière

Le 14 janvier 2020 le Cniel réunissait plus de 150 professionnels à la Maison du lait pour lancer *France Terre de Lait*, avec une forte implication des représentants des quatre collèges : producteurs de lait, coopératives, entreprises privées, commerce, distribution et restauration.

Une présentation aux éleveurs des engagements et des indicateurs, sous forme d'ateliers, a permis à ce collège d'exprimer, en séance plénière, son propre engagement dans la démarche, son enthousiasme mais aussi ses points de vigilance. Un premier « retour » permettra d'ajuster cette démarche qui se doit d'évoluer et de s'enrichir.

Les experts du Cniel ont pu présenter aux éleveurs les problématiques économiques, sanitaires, sociales, environnementales et techniques auxquelles la filière est soumise et qui justifient la mise en place de plans de progrès. Une expérience riche pour se confronter aux réalités du terrain exprimées par les éleveurs et permettre à ces derniers de s'approprier la démarche et les outils que le Cniel propose avec *France Terre de Lait*.

Cette journée fut également l'occasion de présenter pour la première fois à la presse professionnelle, les huit engagements de *France Terre de Lait*. L'objectif est une large diffusion des messages et des outils d'accompagnement de France Terre de Lait auprès des acteurs de la filière.



Conférence de presse du 14 janvier 2020 pour le lancement de *France Terre de Lait*



Session de travail France Terre de Lait durant le séminaire du Conseil d'administration du 12 novembre 2019



Présentation devant les professionnels des engagements en atelier par les collaborateurs du Cniel, le 14 janvier 2020 à la Maison du lait



Restitution par les éleveurs des conclusions des ateliers de travail, le 14 janvier 2020

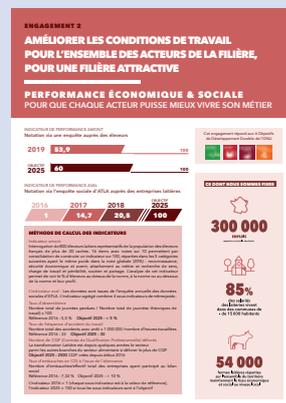
Pour une large diffusion de France Terre de Lait

Un site internet www.franceterredelait.fr décrit les quatre axes de performance incarnant les priorités de la filière. Il vise l'ensemble des parties prenantes et aussi les citoyens qui s'interrogent sur la durabilité des productions laitières françaises.

Des fiches techniques sont destinées aux acteurs de la filière pour rappeler les engagements et les indicateurs de France Terre de Lait.

Pour chaque engagement : **un poster** résume la structure de la démarche de Responsabilité sociétale de la filière en quatre axes, ses grands acquis, et les progrès qu'elle souhaite accomplir dans chacun d'eux.

Une signature commune pour toutes les actions contribuant à France Terre de Lait, marque l'adhésion à la démarche dans son ensemble.



Les fiches techniques

OUVERTURE SUR LA SPHÈRE CITOYENNE ET SES ATTENTES

La filière a initié un dialogue avec la sphère citoyenne. Elle a constitué une instance de concertation avec des associations de consommateurs et des ONG. Une ouverture pour faire vivre et faire évoluer *France Terre de Lait* en concordance avec les attentes de la société.

La filière laitière s'est engagée dans la démarche de Responsabilité sociétale *France Terre de Lait* à ouvrir le dialogue avec la sphère citoyenne et à constituer une instance de concertation avec les associations de consommateurs et ONG (notamment sur les problématiques environnementales et de bien-être animal).

Conformément à la méthodologie ISO 26 000, la filière a établi une cartographie de ses parties-prenantes afin d'objectiver les liens existants avec ces dernières et identifier les relations à maintenir, établir ou approfondir en fonction des quatre axes de performances. Il est apparu clairement dans ce travail, que la filière devait approfondir ses relations avec ces organisations ; ce manque d'échanges pouvant être un frein dans l'avancée de *France Terre de Lait*.

Les échanges avec les ONG de protection animale et de protection de l'environnement ont été initiés en novembre 2018. Ils concernent l'ensemble de la filière laitière, pour le socle de référence *France Terre de Lait* c'est-à-dire pour tout le lait et tous les produits laitiers produits en France. Ces concertations sont menées avec les professionnels représentants de chacun des trois collèges, issus du Conseil d'administration. En 2020, un quatrième membre du collège du commerce, de la distribution et de la restauration, rejoint la table des discussions.

France Terre de Lait et la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire

A l'issue des États généraux de l'alimentation, cinquante organisations de la société civile se sont rassemblées au sein d'une « Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire » afin de porter ensemble des propositions concrètes à la table des concertations. La Plateforme a ainsi remis à la filière laitière une analyse détaillée du plan de filière, soulignant ses forces, ses faiblesses, et une série de questions et de points à éclaircir.

Fort de deux années de concertations et de construction de la démarche *France Terre de Lait*, la filière a répondu à la Plateforme et fait le point sur chacune des questions posées. L'occasion d'identifier les points d'avancée mais également les marges de progrès à atteindre.

Processus d'échange avec les ONG de protection de l'environnement



Dans la continuité, la filière a démarré un processus d'échanges avec les ONG de protection de l'environnement. L'enjeu est d'apprendre à se connaître, de partager les points communs en faveur de la protection de l'environnement, d'identifier aussi les points de désaccord, et, – sous réserve de l'accord des deux parties –, de travailler pour tendre vers un consensus.

La filière a présenté la diversité de ses systèmes de production ainsi que sa feuille de route climatique, avec l'engagement de réduire son empreinte carbone de 17 % d'ici 2025. Les ONG ont présenté leur modélisation des systèmes de production.

Nous travaillons actuellement ensemble sur la problématique « Comment tendre vers l'autonomie protéique ? » Les discussions continuent en 2021.



Se rendre compte des enjeux de la filière sur le terrain : Visite d'exploitation avec les ONG durant les concertations

La filière laitière souhaite continuer d'échanger avec les parties-prenantes afin de travailler conjointement pour un modèle laitier durable et d'avenir





LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

« Formuler et prioriser des chantiers à mettre en œuvre pour faire émerger des solutions permettant ainsi de répondre aux enjeux environnementaux »

« Identifier des points d'accord, de débats et de désaccord entre les deux parties »

« Dépasser les idées reçues d'un côté comme de l'autre »

« Mieux se connaître pour mieux se comprendre »

« Partager un état des lieux et la réalité du terrain et du marché (notamment les contraintes) »



La méthodologie de la concertation :

Un processus de concertation permet d'échanger sur l'ensemble des sujets souhaités par les participants, dans la transparence, le respect et l'écoute – et sous le sceau de la confidentialité. La concertation est encadrée par un médiateur tiers de confiance.

Dans la concertation, chaque partie respecte ses convictions, tout en cherchant un consensus constructif. Il n'y a aucune obligation de résultat. La concertation n'est en aucun cas une négociation.



Concertation avec les ONG de protection animale et consensus sur le bien-être des vaches laitières et l'accès au pâturage



La filière laitière a lancé, en novembre 2018, un processus de concertation avec les ONG de protection animale.

Au démarrage des échanges le groupe a travaillé sur la définition du bien-être animal, avec l'intervention d'experts scientifiques neutres pour objectiver les échanges.

Fort de cette définition, le groupe a travaillé sur l'accès au pâturage et s'est accordé sur un premier consensus :

« L'accès au pâturage est important pour le bien-être des vaches laitières. C'est une pratique dominante dans les exploitations laitières françaises, puisqu'il concerne 80 % des vaches en lactation et la filière souhaite que cette pratique perdure. Le groupe préconise de donner aux vaches laitières un accès au pâturage et souhaite enrayer le développement des exploitations sans accès au pâturage. » (cf. annexe 2)

Pour concrétiser ce consensus, la filière et les ONG de protection animale ont identifié trois leviers d'actions pour l'année 2020, en faveur du pâturage : évolution des programmes de formation agricole, inclusion de l'accès au pâturage dans les indicateurs de durabilité de la filière et fourniture d'informations adaptées durant le parcours d'installation des futurs éleveurs. Ces éléments seront intégrés dans le tableau de bord de *France Terre de Lait*.

En 2020, en plus de l'axe de performance de productions responsables (environnement & bien-être animal), la filière souhaite également travailler avec les associations de consommateurs et les ONG sur l'axe de performance alimentaire : pour une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous.



La filière et les ONG de protection animale se sont accordées sur l'accès au pâturage dans un document partagé

NOS ENGAGEMENTS

LA FILIÈRE AFFICHE HUIT ENGAGEMENTS DE PROGRÈS

Pour chacun des quatre axes de performance de *France Terre de Lait*, la filière a défini deux engagements de progrès et des indicateurs chiffrés pour les suivre.

POUR QUE CHAQUE ACTEUR PUISSE MIEUX VIVRE SON MÉTIER

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE & SOCIALE

ENGAGEMENTS

NOS OBJECTIFS À 2025

OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Améliorer la capacité de la filière à rémunérer l'ensemble de ses acteurs

Plus de la moitié des éleveurs au-dessus du salaire médian français



Améliorer les conditions de travail de l'ensemble des acteurs de la filière pour une filière attractive

Des entreprises laitières plus performantes (innovation, investissements...)



Mesurer et améliorer la qualité de vie au travail (reconnaissance, sécurité économique, formation, bien-être au travail...)



PARCE QUE LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS EST NOTRE PRIORITÉ

PERFORMANCE SANITAIRE

ENGAGEMENTS

NOS OBJECTIFS À 2025

OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Garantir l'absence de résidus d'antibiotiques dans le lait
Poursuivre la lutte contre l'antibiorésistance

100 % du lait testé
Contrôles systématiques des livraisons du lait à la ferme et à la laiterie



Renforcer la sécurité sanitaire

Optimiser les méthodes de surveillance, de contrôle, de maîtrise et d'investigation



POUR GARANTIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

PERFORMANCE DE PRODUCTIONS RESPONSABLES

ENGAGEMENTS

NOS OBJECTIFS À 2025

OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Évaluer le bien-être des troupeaux laitiers et améliorer les pratiques si nécessaire

100 % des fermes auditées

Seize indicateurs d'évaluation du bien-être animal, construits selon une méthodologie scientifique



Évaluation du bien-être animal basée sur les onze principes définis par l'Organisation mondiale de la santé animale et répondant aux cinq libertés fondamentales de l'animal

Améliorer le bilan carbone de la filière laitière

Dans la lignée de notre feuille de route climatique, diminuer notre empreinte carbone de 17 % par litre de lait sortie usine



POUR S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE CONSOMMATION RESPONSABLE

PERFORMANCE ALIMENTAIRE

ENGAGEMENTS

NOS OBJECTIFS À 2025

OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Informier sur la place essentielle des produits laitiers dans une alimentation équilibrée, et sur leurs modes de production

Améliorer le haut niveau de confiance des consommateurs français vis-à-vis des produits laitiers



Promouvoir un export français durable dans le respect des filières locales et des cultures alimentaires

A l'exportation - en particulier à destination des pays émergents - se positionner avec des produits laitiers à forte valeur ajoutée qui viennent en complément de l'offre locale et non en concurrence avec celle-ci



Le développement durable et les attentes des consommateurs ont toujours été au centre des préoccupations de la filière laitière française, de la production à la transformation et jusqu'au consommateur. Il nous semble aujourd'hui important d'exprimer en toute transparence les progrès réalisés et les engagements pour l'avenir. Avec *France Terre de Lait*, notre filière s'engage dans une démarche volontaire de Responsabilité sociétale commune, autour de quatre performances : économique et sociale, sanitaire, alimentaire et de productions responsables (bien-être animal et environnement).

Dans le cadre de l'Interprofession, et dans la continuité de l'esprit d'amélioration qui définit notre filière depuis toujours, **huit engagements ont été pris pour 2025**, deux pour chacune des performances. 2020, c'est l'année Une de *France Terre de Lait*. Gageons que de nouveaux engagements seront pris avant cette échéance pour consolider notre démarche.

Nous vous présentons ici les indicateurs de progrès qui permettent de mesurer objectivement les avancées sur les huit engagements pendant cette période. Le choix de ces indicateurs et leurs méthodes de calcul sont le résultat de deux années de dialogue interprofessionnel, fruit d'un progrès continu et d'une construction collective à laquelle les représentants des familles professionnelles de la filière (éleveurs laitiers, coopératives et industriels privés) ont participé.

Ayant pour cap 2025, l'Interprofession met en place **des plans d'accompagnement qui s'ajoutent en toute cohérence aux actions des acteurs de la filière**, et elles sont nombreuses. *France Terre de Lait* irrigue tous les maillons de la chaîne laitière.



LA FILIÈRE S'ENGAGE

France Terre de Lait formalise les engagements collectifs et volontaires pour valoriser l'excellence de la filière laitière, en France comme à l'international, et poursuivre la longue histoire du modèle laitier français.

ENGAGEMENT 1

ENJEUX : Pour que chaque acteur puisse vivre mieux de son métier, la filière se fixe deux objectifs pour améliorer la sécurité économique : pour les éleveurs, une rémunération en phase avec leur environnement ; pour les entreprises, une rentabilité à la hauteur de leur investissement. Deux indicateurs pour cet engagement.



**PLUS DE LA MOITIÉ
DES ÉLEVEURS
AU-DESSUS DU SALAIRE
MEDIAN FRANÇAIS**

AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE LA FILIÈRE À RÉMUNÉRER L'ENSEMBLE DE SES ACTEURS

INDICATEUR ÉLEVAGE

La très grande majorité des éleveurs laitiers ne parvient pas à dégager un revenu à la hauteur des contraintes inhérentes à leur métier, en phase avec le salaire médian français. Ce dernier est la référence retenue car il reflète une rémunération en phase avec l'environnement des éleveurs. Cet indicateur est bien orienté malgré un revenu 2018 en retrait par rapport à l'année 2017

Pour demain nous voulons que 55 % des éleveurs au minimum, tirent un revenu supérieur ou égal au salaire médian français.

Pourcentage de fermes en mesure de rémunérer leurs exploitants au-delà du revenu net médian français

2016

26,1 %

2017

46,7 %

2018

36,2 %



NOTRE OBJECTIF 2025

55 %

des éleveurs rémunérés au-delà du revenu médian français

Méthode de calcul

Cet indicateur est déterminé à partir des données du Réseau d'information comptable agricole (RICA) et de l'Insee établies par les pouvoirs publics. Le RICA est constitué d'un échantillon de 7 640 exploitations agricoles, dont 906 exploitations bovines laitières spécialisées, représentatif de l'ensemble des exploitations françaises. Le calcul est réalisé sur toutes les exploitations de l'échantillon RICA ayant un atelier bovins lait hors celles ayant des ateliers granivores, ovins/caprins et/ou cultures perennes/spéciales (1 462 exploitations en 2017). L'indicateur mesure la proportion d'exploitations laitières de l'échantillon dans lesquelles le revenu courant par unité de travail annuel (UTA) non salariée, calculé pour l'atelier, lait atteint ou dépasse le salaire net médian de la population française (1 857 euros net en 2017).



ENGAGEMENT 1



DES ENTREPRISES LAIITIÈRES PLUS PERFORMANTES



AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE LA FILIÈRE À RÉMUNÉRER L'ENSEMBLE DE SES ACTEURS

INDICATEUR TRANSFORMATION LAITIÈRE

Les prix des produits laitiers en magasin se situaient en 2018 au même niveau que dix ans auparavant. Ce contexte baissier pèse sur la rentabilité des entreprises de transformation laitière. Cette rentabilité est en hausse par rapport à 2016, mais l'embellie constatée en 2017, s'est érodée en 2018.

Pour demain nous voulons que 75 % des entreprises aient une rentabilité supérieure à 4 %.

Pourcentage d'entreprises laitières présentant une rentabilité (EBITDA/CA) supérieure à 4 %

2016

65 %

2017

67,2 %

2018

66,2 %

NOTRE OBJECTIF 2025

75 %

des entreprises laitières avec une rentabilité supérieure à 4 %

Méthode de calcul

L'indicateur choisi pour évaluer la bonne santé des industries laitières est établi à partir de l'observatoire annuel de branche du Crédit Agricole, qui suit les résultats financiers d'un ensemble d'entreprises laitières générant un chiffre d'affaires annuel de 41 milliards d'euros et composé à près de 90 % de PME (CA < 50 millions d'euros). Il mesure la proportion d'entreprises présentant une marge (EBITDA/CA, c'est-à-dire, un taux de bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements sur chiffre d'affaires), supérieure à 4 %. Il mesure la rentabilité du processus de production au sein d'une entreprise. Un ratio inférieur à 3 % est considéré comme faible.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Afin d'améliorer la performance économique du secteur, l'Interprofession met en place des actions qui facilitent le dialogue entre les acteurs économiques sur la base d'éléments neutres et objectifs. L'Interprofession propose aussi des plans d'accompagnement pour gagner en compétitivité. Ces plans s'ajoutent aux initiatives prises directement par les acteurs de la filière.

Pour plus de dialogue et de transparence dans les négociations commerciales

Des données économiques neutres et fiables

Comme la filière s'y était engagée dans le Plan de filière, le Cniel met à disposition de tous ses membres, chaque mois, un tableau de bord d'indicateurs économiques.

Ces indicateurs économiques ont été notifiés à la Commission européenne en avril 2019, conformément à la législation européenne et ont pu être diffusés pour la première fois en décembre 2019.

Afin de disposer de références en valeur absolue qui fournissent une information sur le prix de revient du lait, un indicateur des coûts de production y est défini. Celui-ci prend en compte les charges supplétives d'une exploitation (alimentation achetée, foncier, bâtiments, énergie, intrants...) dont une rémunération de deux Smic par unité de main-d'œuvre (UMO).

Des guides des bonnes pratiques contractuelles

En complément de ce tableau de bord, et afin d'encourager des modalités de négociation basées sur la transparence et conformes à l'esprit de filière, deux guides des bonnes pratiques contractuelles et commerciales sont mis à la disposition des opérateurs :



L'un sur **le volet amont** entre producteurs et transformateurs qui sera prochainement enrichi de nouvelles fiches ; l'autre sur **le volet aval** entre transformateurs et distributeurs.

Des notes de conjoncture régulières

Ces nouveaux outils complètent les informations fournies historiquement par l'Interprofession à tous les membres de la filière :

Une note de conjoncture hebdomadaire retraçant les évolutions de la production et des prix ainsi que les échanges européens et mondiaux. Elle est complétée par une vidéo de conjoncture économique mensuelle diffusée sur Youtube et largement reprise par la presse agricole ;

Des notes économiques de suivi des marchés et des notes d'actualité économique complètent ce dispositif d'information.

Créer de la valeur ajoutée par la segmentation des productions

La segmentation est créatrice de valeurs sous l'égide des entreprises et des filières qualité (AOP/IGP, bio...). De nouvelles pistes ont été étudiées par les professionnels dans le cadre du Cniel afin de faire converger une vision commune et des référentiels de base pour les mentions " pâturage " et " lait issu de vaches nourries sans OGM ". L'objectif est d'apporter plus de clarté et de transparence vis-à-vis des consommateurs.

Soutenir les signes de qualité

Les signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) sont une voie majeure de valorisation des produits laitiers. **15 % du lait produit** en France est valorisé dans une filière sous signe officiel de qualité. L'Interprofession laitière soutient le développement de ce marché, notamment en réalisant une communication pour que ces signes soient clairement identifiables par le grand public. C'est le cas en particulier des AOP, en collaboration avec le Cnaol, Conseil national des appellations laitières.

Développer le bio

La production de lait d'agriculture biologique est en forte croissance. Le lait bio représentait 2,4 %⁽¹⁾ du lait français en 2016. Lors de la publication du plan de filière en décembre 2017, la filière s'est engagée à **doubler cette production d'ici 2021**, en adéquation avec la demande c'est-à-dire sans en dégrader la valeur. La collecte de lait bio a progressé de 32 % en 2018 et de 16 % en 2019 du fait des conditions climatiques. **En mars 2020 le seuil**

AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE LA FILIÈRE À RÉMUNÉRER L'ENSEMBLE DE SES ACTEURS

du milliard de litres de lait bio produit par an a été franchi. À condition conjoncturelle identique, l'objectif de doublement de la production devrait être atteint fin 2021.

Un référentiel pour le lait « de pâturage »

Les Français considèrent que les vaches doivent avoir accès au pâturage.

Afin de répondre à cette attente et d'être en mesure de valoriser les produits laitiers issus d'élevage respectant cette pratique, les représentants des professionnels ont créé dans le cadre du Cniel un référentiel interprofessionnel pour les produits laitiers « lait de pâturage »⁽²⁾. Ce référentiel fixe les conditions minimales à respecter en cas d'utilisation de cette mention sur le territoire français. Ces conditions concernent en particulier la durée minimale de pâturage (120 jours par an et 6 heures par jour) et la surface minimale pâturée (10 ares par vache).

Un cahier des charges pour le lait de vaches nourries sans OGM

Le choix d'une alimentation sans OGM pour les vaches laitières induit des contraintes et des surcoûts dans la chaîne de production, mais peut être valorisé auprès du consommateur si des garanties sur la véracité de cette allégation sont apportées.

C'est pourquoi, en janvier 2020, les représentants des professionnels ont validé un cahier des charges français pour des produits laitiers issus d'animaux nourris sans OGM (< 0,9 %)⁽³⁾. Ce cahier des charges fixe les modalités d'utilisation de la mention « issu d'animaux nourris sans OGM (< 0,9 %) » sur les produits laitiers fabriqués à partir de lait de vache.

Ce cahier des charges s'inscrit en conformité avec la réglementation communautaire et le décret français n° 2012-128 du 30 janvier 2012 relatif à l'étiquetage des denrées alimentaires issues de filières qualifiées « sans organismes génétiquement modifiés », et en clarifie l'application.

Pour renforcer la performance économique des élevages et des entreprises

Il y a deux manières d'agir sur les marges : augmenter la valeur des produits ou réduire les charges. La profession laitière dans le cadre de son interprofession travaille sur ces deux leviers grâce à des études et des expérimentations menées dans le cadre de projets multi-partenariaux associant les grands organismes de recherche publique (Inra, Inserm, CNRS, universités, ...) ou privée ainsi que les Instituts Techniques.

Dans un but d'amélioration des performances techniques et de réduction des charges, les programmes de recherche et développement mis en place visent plusieurs objectifs :

amélioration de la performance des techniques d'élevage dans les domaines de la gestion de la santé, de l'alimentation de la vache laitière, de la gestion des aléas climatiques, de la performance environnementale, de la sélection génétique en vue de la recherche d'animaux robustes et résilients via, etc... ;

analyse des coûts de production et identification des leviers de maîtrise en élevage ;

amélioration des performances d'itinéraires technologiques de fabrication de produits laitiers dans les entreprises laitières avec notamment des approches d'écoconception, des solutions d'économie d'eau et d'énergie ;

prévention et lutte contre les microorganismes pathogènes afin de limiter la perte de produits par destruction ;

compréhension et démonstration des bénéfices nutritionnels et santé du lait, des produits laitiers ou de leurs composants dans le cadre d'une alimentation équilibrée.

ENGAGEMENT 2

ENJEUX : Pour maintenir l'activité des fermes et des entreprises sur tous les territoires, il est indispensable d'appréhender les conditions de vie des femmes et des hommes qui y travaillent, éleveurs et salariés d'entreprises et de reconnaître leurs métiers. La pérennité de la filière tient à sa capacité à faire mieux vivre ses acteurs et à attirer de nouvelles générations.

POUR UN MIEUX VIVRE DES ÉLEVEURS



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UNE FILIÈRE ATTRACTIVE

INDICATEUR ÉLEVAGE

Notation via
une enquête auprès
des éleveurs
(note sur 100)

2019

53,9

NOTRE OBJECTIF
2025

60/100

pour la note de
satisfaction

Mesurer le mieux vivre des éleveurs nécessite d'aborder leurs conditions de vie et de travail et d'analyser leur situation personnelle. Un indicateur spécifique a été créé dans le cadre de *France Terre de Lait* sur la base d'une première enquête réalisée en juin 2019.

Pour demain nous voulons que la note de satisfaction des éleveurs augmente de 10 % par rapport à cette date.

Méthode de calcul

Interrogation de 800 éleveurs laitiers représentatifs de la population des éleveurs français de plus de 20 vaches (83 % des exploitations et 97 % du cheptel). La taille de l'échantillon permet de suivre les résultats par zone géographique, et par type de débouchés (bio, montagne...). 50 salariés en exploitations laitières sont également interrogés.

L'indicateur est constitué de 5 catégories d'items ayant la même pondération. Chacun des 16 items est évalué par une note sur 10. Leur consolidation permet de construire un indicateur global sur 100.

Catégories d'items dans le questionnaire permettant d'apprécier le bien-vivre des éleveurs

	Nombre d'Items	Poids dans l'indicateur
Reconnaissance	2	20 %
Sécurité économique et avenir	3	20 %
Attachement au métier/recherche de sens	4	20 %
Charge de travail et pénibilité	4	20 %
Soutien et partage	3	20 %
	16	100 %

Chaque catégorie reprend **la moyenne des différents items de la catégorie**. En l'absence de réponse, la moyenne nationale est affectée à l'item. Les moyennes obtenues sont pondérées pour construire l'indicateur. Ainsi, l'indicateur est calculé pour chaque éleveur interrogé, permettant une analyse fine de la dispersion de l'indicateur chez les éleveurs, et une analyse détaillée par sous-population.





**POUR UNE MEILLEURE
QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL**

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UNE FILIÈRE ATTRACTIVE

INDICATEUR TRANSFORMATION LAITIÈRE

Notation via
l'enquête sociale
d'ATLA auprès des
entreprises laitières
(note sur 100)

2017

14,7

2018

20,5



**NOTRE OBJECTIF
2025**

100 %

des quatre sous-
indicateurs à leur
niveau d'objectif
final

L'appréciation des conditions de travail en entreprise est multifactorielle. C'est pourquoi nous agrégeons quatre sous-indicateurs qui permettent d'observer la prévention des risques, le développement et la reconnaissance des compétences, et l'épanouissement des salariés. Depuis 2016, la reconnaissance des compétences et le taux de fréquence d'accidents du travail progressent.

Pour demain nous voulons une progression harmonieuse des quatre sous-indicateurs.

Méthode de calcul

Pour calculer la notation, l'indicateur agrège quatre critères. Il faut donc que chaque critère soit satisfait pour atteindre l'objectif de 100 % fixé pour 2025 ; 2016 représente la situation initiale.

■ Le taux d'absentéisme

(critère de bien-être au travail)

Il est calculé à partir du nombre total de journées perdues par rapport au nombre total de journées théoriques de travail. Il est exprimé en pourcentage.

5,5 %	5,4 %	5,5 %
2016	2017	2018

5 %

OBJECTIF 2025

■ Le taux de fréquence d'accidents du travail

(critère d'impact des actions de préventions menées auprès des salariés)

Il est calculé à partir du nombre total d'accidents avec arrêt x un million par rapport au nombre d'heures travaillées.

33 %	32,5 %	32,4 %
2016	2017	2018

30 %

OBJECTIF 2025

■ Le nombre de certificats de qualification professionnelle (CQP)

Il est calculé à partir du nombre de CQP délivrés depuis 2016 en industrie laitière (critère de dynamisme des entreprises en matière de **développement des compétences des salariés** et de gestion de parcours certifiants pour répondre aux besoins en compétences).

267	612	897
2016	2017	2018

2 500

OBJECTIF 2025

■ Le taux d'embauches en CDI à l'issue de l'alternance

Il est calculé à partir du nombre d'embauches par rapport à l'effectif total des entreprises ayant participé au bilan social. Il est exprimé en pourcentage (critère mesurant la **capacité des entreprises à former** et à sécuriser les parcours.)

7,32 %	7,5 %	8,23 %
2016	2017	2018

10 %

OBJECTIF 2025

ENGAGEMENT 2

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Dans le but d'attirer de nouveaux talents et d'assurer la relève dans les métiers du lait, la filière met en place des outils et se mobilise à différents niveaux.

Aider les éleveurs dans leur organisation du travail

Le baromètre éleveur conduit par le Cniel a montré que charge et pénibilité du travail étaient les items cotés le plus sévèrement par les éleveurs. Plusieurs actions sont en cours pour les sensibiliser : informer et les aider dans leur **organisation du travail** :

une plateforme Web sur l'organisation du travail (avec des autodiagnostic par les éleveurs) ;

des témoignages d'éleveurs ayant mis en place des solutions innovantes leur permettant d'améliorer leur qualité de vie, sous forme de fiches et de vidéos ;

une plaquette sur l'investissement des jeunes en élevage laitier.

Le Cniel organise également des conférences sur le travail en élevage et le renouvellement des générations lors des Salons professionnels (Space, et Sommet de l'Élevage).



Conseil pour accompagner l'organisation du travail des éleveurs

Développer l'attractivité des métiers

Les entreprises laitières sont confrontées à des difficultés pour recruter certains métiers (conducteurs de machines, de ligne, techniciens de maintenance, chauffeurs-ramasseurs,...) : 15 % des emplois ne sont pas pourvus en industrie laitière. L'Association des transformateurs laitiers, Atla, le réseau des Enil et l'Afpa (Agence pour la formation professionnelle des adultes) ont signé un accord-cadre pour :

développer l'attractivité des métiers de la transformation laitière et contribuer au recrutement des futurs salariés au niveau national ;

construire des projets d'intégration professionnelle adaptés aux personnes éloignées de l'emploi ;

sécuriser les parcours d'intégration professionnelle de ces publics grâce à leur montée en compétences.

Cette collaboration permettra de rendre plus visible notre secteur, et notamment promouvoir nos métiers auprès des demandeurs d'emploi. Elle permettra aussi de construire des parcours de formation sur-mesure, et de mieux intégrer les stagiaires les plus éloignés de l'emploi.

Valoriser les métiers du lait auprès des jeunes

L'attractivité des métiers est un enjeu important pour pérenniser la filière laitière. Le secteur offre de multiples opportunités à l'installation de futurs entrepreneurs et au recrutement de salariés pour exercer une large palette de métiers dans l'agriculture et dans les usines laitières. Pour recruter, il faut le faire savoir. Au-delà de l'information sur la fabrication et la conduite des élevages par des web-documentaires développés par le Cniel (A l'heure du lait et Au rythme du lait), et faire découvrir les métiers au public concerné est une des priorités de l'Interprofession et des entreprises laitières.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UNE FILIÈRE ATTRACTIVE

Un espace pédagogique des métiers de la filière

L'Interprofession rassemble sur son espace pédagogique (www.pedago.produits-laitiers.com) les métiers de la filière. Ils y sont largement décrits de manière très pratique dans 56 fiches métiers (description du métier, formations adaptées et établissements, témoignages, ...) pour faire découvrir aux jeunes des emplois qu'ils ignorent souvent.

Des informations pédagogiques complètes sont aussi fournies sur les établissements de l'enseignement général, professionnel ou agricole ouvrant sur les métiers de la filière (du CAP au niveau ingénieur en passant par les Bac Pro et Brevets de Techniciens). 78 formations possibles sont décrites pour ouvrir des perspectives à des jeunes en quête d'orientation. Parmi ces formations rappelons celle du CAP crémier-fromager qui ne disposait pas, jusqu'en 2018, d'une certification dans la filière alimentation. Ce manque est aujourd'hui comblé. 18 établissements

assurent désormais cette formation qui attire de plus en plus de jeunes mais aussi d'adultes en situation de reconversion.

Ce site, c'est aussi une médiathèque où sont proposés aux enseignants et aux écoles une soixantaine d'outils pédagogiques sur la filière et les produits laitiers.

Des partenariats avec l'Onisep, les Enil, etc.

Le Cniel développe des programmes d'actions avec de multiples partenaires, tels que l'Onisep le réseau des Ecoles nationale de l'industrie laitière (Enil), la Fédération des fromagers de France ou la fédération Léo Lagrange, en vue de mettre en avant les métiers de la filière laitière. Un état des lieux de l'ensemble des organismes opérant dans l'enseignement, la formation, l'orientation et le recrutement est actuellement en cours, afin d'étendre le réseau et les actions partenariales.



Dans une web série sur YouTube, un [maitre fromager](#) et un [salarie agricole](#) présentent leurs métiers avec enthousiasme.

ENGAGEMENT 3

ENJEUX : L'[Eurobaromètre](#)⁽⁴⁾ de 2019 de l'EFSA montre que la sécurité sanitaire occupe la troisième place sur la liste des critères importants pour les Européens dans le choix de leurs aliments. Depuis les années 1970, la filière est organisée pour contrôler la qualité du lait. L'absence de résidus d'antibiotiques est un des critères sur lequel le secteur reste très mobilisé.



**UN DISPOSITIF
SYSTÉMATIQUE D'ANALYSE
DES ANTIBIOTIQUES
DANS CHAQUE FERME**

GARANTIR L'ABSENCE DE RÉSIDUS D'ANTIBIOTIQUES DANS LE LAIT

INDICATEUR

Pourcentage de livraisons contrôlées en antibiotiques dans le cadre du paiement du lait à la qualité

2016

21 %

2019

30 %

NOTRE OBJECTIF 2025

100 %

des livraisons des fermes testées

Une surveillance accrue au niveau des élevages renforce la garantie d'absence de résidus d'antibiotiques et permet de poursuivre la lutte contre l'antibiorésistance. Depuis 2018, le nombre de livraisons de lait contrôlées dès le départ de la ferme a augmenté significativement.

Pour demain nous voulons que toutes les livraisons au départ de la ferme soient systématiquement contrôlées.

Méthode de calcul

L'indicateur est déterminé pour les cinquante quatre mille exploitations laitières françaises. Chaque livraison de lait fait ainsi l'objet d'un prélèvement.

Le calcul de l'indicateur correspond au **nombre d'analyses ramenées au nombre de livraisons réalisées annuellement, en pourcentage.**

Les données sont obtenues **par enquête auprès des laboratoires** déterminant le nombre de producteurs et le nombre d'analyses effectuées par rythme de collecte. En France la collecte s'effectue aux rythmes suivants : toutes les 24 h pour 7 % des exploitations, toutes les 48 h pour 60 % des exploitations et toutes les 72 h pour 33 % des exploitations.

Depuis 2008, le contrôle du lait collecté s'opère systématiquement à l'entrée des usines, de manière à détruire tout lait qui ne serait pas conforme aux limites réglementaires. En amont, le lait de chaque exploitation laitière était aussi régulièrement analysé dans le cadre du paiement du lait par des laboratoires reconnus par le ministère de l'agriculture, mais pas de manière systématique. Ces analyses étaient réalisées au moins une fois par décade jusqu'en 2016, puis au moins une fois par semaine de manière inopinée à partir de 2017.

L'engagement de la filière est de **renforcer ce dispositif** en passant d'un contrôle inopiné à un **contrôle systématique des livraisons de lait au niveau des fermes.**

Ce nouveau dispositif est en place depuis le 1^{er} janvier 2020.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

La filière s'est toujours mobilisée pour garantir l'absence de résidus d'antibiotiques et lutter contre les risques de l'antibiorésistance. Le lait transformé ne contient aucun résidu d'antibiotiques grâce à un dispositif de contrôles très encadré, un plan d'accompagnement développé depuis plusieurs années et des programmes de recherche qui permettent d'améliorer la connaissances de la santé animale et de mettre en place des méthodes de traitement alternatives.

Les procédures de contrôle et d'investigation se renforcent

La loi Godefroy du 3 janvier 1969 a introduit le principe de paiement du lait à la qualité. Aujourd'hui, ce sont le décret et l'arrêté du 9 novembre 2012, relatifs au paiement du lait en fonction de sa composition et de sa qualité hygiénique et sanitaire qui en fixent le cadre réglementaire.

Un nouvel accord interprofessionnel pour le contrôle du risque antibiotique

En 2019, la filière laitière a fait évoluer cet accord pour continuer à progresser dans la lutte contre l'antibiorésistance visée par l'engagement du plan Ecoantibio porté par la France. L'accord interprofessionnel relatif au paiement du lait à la qualité en fonction de sa composition et de sa qualité fixe les critères, fréquences et conditions d'analyse à réaliser sur le lait de vache. Les résidus d'antibiotiques font partie des critères analysés.

Ainsi, le nouvel accord étendu par les pouvoirs publics le 18 avril 2019 apporte des évolutions notoires. Il introduit le **dépistage systématique sur le lait de tank à la ferme**, en plus du dépistage systématique réalisé sur les citernes à l'usine ou au centre de collecte. En effet, le contrôle au niveau des laiteries, à l'entrée de l'usine, permet de détruire, le cas échéant, le lait non conforme. Un principe qui demeure.

Cette décision prise par l'ensemble de la filière au sein de l'Interprofession et approuvée par le ministère de l'agriculture, est une garantie supplémentaire. L'accord s'applique depuis le 1^{er} janvier 2020. Il devrait permettre à la filière d'atteindre cet objectif.

Les modalités techniques de surveillance de la présence d'antibiotiques et celles de la prise en charge de coûts liés aux citernes positives détectées font l'objet d'un second accord interprofessionnel national⁽⁵⁾. Cet accord a lui aussi été revu. L'évolution concerne la prise en charge du lait non collecté en cas de doute. La filière s'engage à soutenir les producteurs en assumant 50 % de la perte financière que représente ce manque à gagner. En parallèle, des plans de préventions et d'amélioration des pratiques sont déployés par l'Interprofession afin de réduire ces risques.

Un dispositif d'enquête pour suivre les accidents antibiotiques

Parce que les éleveurs ne sont jamais à l'abri d'un accident antibiotique (présence accidentelle de résidus dans le lait du tank de l'éleveur), un dispositif nommé OPAIA (Outil



GARANTIR L'ABSENCE DE RÉSIDUS D'ANTIBIOTIQUES DANS LE LAIT

post accidentel inhibiteurs et antibiotiques) a été mis en place dans le cadre de l'Interprofession. En cas d'analyse positive, un formulaire d'enquête est systématiquement rempli pour mieux comprendre et mieux maîtriser le risque inhibiteur et concevoir ainsi les bons outils de prévention au niveau interprofessionnel.

Aider à la réduction de l'usage d'antibiotiques



Bracelet d'identification

Limiter l'usage des antibiotiques dans les élevages et lutter contre l'antibiorésistance qui menace la santé humaine et animale, est un objectif fixé par les autorités de santé publique. L'Interprofession met en place des outils pour accompagner les éleveurs

dans leurs pratiques, notamment pour la gestion de la santé en élevage, et pour la réduction de l'utilisation d'antibiotiques sans mettre en péril la santé des animaux. Elle recherche par ailleurs des alternatives ou des méthodes complémentaires aux traitements antibiotiques à proposer aux éleveurs.

En 2017, l'exposition des animaux aux antibiotiques a baissé de 3,6 % par rapport à 2016 et de 38,9 % par rapport à 2011. Pour les bovins la baisse par rapport à 2011 est de 23,3 % (Source ANMV, 2018).

D'autres conseils peuvent être prodigués aux éleveurs. Une recommandation interprofessionnelle a par exemple été prise en 2019 en cas d'utilisation d'un robot de traite en élevage : pour éviter les accidents de présence de résidus d'antibiotiques, il est demandé aux éleveurs de renseigner le logiciel du robot avant l'administration d'antibiotiques aux vaches qui doivent être traitées, et non après.

Plan mammites



Les infections mammaires sont la première cause d'utilisation des antibiotiques en élevage laitier.

Depuis 2014, le plan d'action national « Les mammites j'anticipe ! » réunit les experts de cette thématique sous l'égide de l'Interprofession. Les actions déployées ont plusieurs objectifs : former les conseillers en élevage, renforcer les connaissances des éleveurs et des conseillers, et apporter des outils d'aide.

Ce programme est inscrit au plan Ecoantibio « réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires » du ministère de l'agriculture.

Détection des boiteries en élevage

Un [site de référence sur les boiteries](#)⁽⁷⁾ a été mis au point pour que les éleveurs, pareurs et, techniciens y retrouvent des informations ; l'objectif étant de prévenir et réduire les boiteries et ainsi limiter l'usage des antibiotiques. Il est primordial de détecter précocement les boiteries en élevage, troisième cause de maladie en élevage laitier.

Des alternatives

Le Cniel mène avec différents partenaires un programme nommé Aromam. Celui-ci a pour objet d'évaluer l'efficacité des huiles essentielles pour le soin des infections mammaires. Les résultats de ce programme de recherche sont attendus fin 2020.

Au sein du Cniel, en partenariat avec les acteurs techniques, des actions sont déployées pour développer le traitement sélectif des animaux lors du tarissement.

Mooc antibiotique

Un film de sensibilisation a été réalisé en 2019 et, d'une manière plus globale un [MOOC](#)⁽⁶⁾, destiné aux professionnels de la filière laitière, a été lancé en avril 2018 pour parfaire leur maîtrise du risque antibiotique.

Les bonnes pratiques à respecter en cas d'utilisation d'antibiotiques

Les déclics 🗣️👉👈👉👈
contre les résidus antibiotiques

- 1** Sûreté marquée, sois traité !
J'identifie l'animal par plusieurs photographies avant d'administrer un antibiotique.
Je renseigne la prescription du vétérinaire et l'origine des traitements dans le cahier sanitaire à compléter au traitement (date, heure, traitement, dosage, etc.).
- 2** Pendant la traite, je veille au grain !
J'assure la traque des têtes des quartiers pendant tout le processus de traite.
J'utilise des bidons de distribution transparents et un volume suffisant (20L minima).
- 3** Rien ne sert de raccourcir, il faut tirer à point !
Je respecte les délais :
- Période interdite à partir de l'administration de l'antibiotique pour la vente du lait.
- Délai d'attente prescrit pour le tarissement ou le tarissement court de vaches avant l'entrée en lactation.
- 4** Allô la laitière ?
Je préviens ma laitière en cas de traite.

Lactation ou tarissement, je veille avec la même attention !

ANMV - Cniel - Prévention des AMV - Cniel

Mémo « bonnes pratiques » pour les éleveurs

ENGAGEMENT 4

ENJEUX : La qualité des produits laitiers est le socle de la filière. La maîtrise de la qualité sanitaire du lait et des produits laitiers a toujours été une condition incontournable pour mettre sur le marché des produits sains, sûrs et bons.



OPTIMISER LES MÉTHODES DE SURVEILLANCE

INDICATEUR

Part des produits laitiers dans les toxi-infections alimentaires collectives par rapport à l'ensemble de l'alimentation

2016

3,4 %

2019

2,6 %

NOTRE OBJECTIF
2025

2,5 %

des TIAC maximum
attribuées aux
produits laitiers

Les Toxi-infections Alimentaires Collectives (TIAC) traduisent en partie l'exposition finale du consommateur aux risques biologiques, en lien avec la consommation d'aliments. Elles reflètent l'efficacité des mesures de maîtrise sanitaire mises en œuvre. Depuis trois ans, le taux de TIAC attribuées aux produits laitiers est en baisse.

Pour demain nous voulons le stabiliser à 2,5 % maximum.

Méthode de calcul

Les **toxi-infections alimentaires (TIAC)** et neuf maladies potentiellement d'origine alimentaire sont actuellement à déclaration obligatoire⁽⁸⁾. Tout docteur en médecine ou chef de laboratoire d'analyse et de biologie médicale doit notifier les cas de maladies inscrites sur la liste des maladies à déclaration obligatoire aux médecins inspecteurs de santé publique de l'agence régionale de santé (ARS) du département de résidence des cas.

Les données de toxi-infections alimentaires collectives sont analysées et communiquées annuellement par Santé publique France. Nous retenons dans ces données **les TIAC dont les « Fromages/produits laitiers »** ont été suspectés comme source d'infection. Cet indicateur public couvre les produits laitiers de toutes les espèces, c'est-à-dire vaches, chèvres et brebis. Mais, en volume, la consommation de produits laitiers de chèvres et brebis ne représente que 2,6 % environ de la consommation totale.

Il est intéressant de mettre en regard cette part de produits laitiers responsables de TIAC et ce que **les produits laitiers apportent à la nutrition** des Français : **12,8 % de l'énergie, 19 % des protéines ou encore 54 % du calcium** de la ration alimentaire moyenne.⁽⁹⁾

ENGAGEMENT 4

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

La filière met tout en œuvre pour prévenir les risques sanitaires. Elle optimise sans cesse les plans de surveillance, de contrôle et d'investigation. La limitation de la présence de pathogènes et de contaminants chimiques dans les produits, est une mission régalienne de l'Interprofession.

Cette vigilance, est en haut du tableau de bord des entreprises qui répondent aux exigences des réglementations européenne et française. Leurs plans de surveillance et les modes de retrait en cas de problème, sont sous visés des pouvoirs publics. Les usines laitières sont pour la plupart certifiées pour leur système de contrôle de la qualité selon des normes internationales (ISO notamment). Et comme la qualité du lait commence à la ferme, les éleveurs en sont les premiers garants. Le paiement du lait à la qualité, instauré dès 1969 en France, avec un suivi assuré par les laboratoires interprofessionnels, laboratoires interprofessionnels, est une preuve de l'engagement de la filière pour la qualité.

Au sein de l'Interprofession, les professionnels ont souhaité développer les connaissances scientifiques et techniques d'analyses, pour mieux connaître les risques et les anticiper.

Une veille scientifique solide

Une veille scientifique quotidienne permet au Cniel d'orienter ses travaux, d'enrichir son expertise et de mettre à disposition des opérateurs plus de cinquante fiches dangers (chimiques, biologiques et zoonotiques) associées aux produits laitiers.

Un fort investissement dans la recherche

Des programmes de recherche (plus de dix programmes par an) et des études permettent d'améliorer la connaissance de ces dangers et de développer des outils pour la surveillance, la lutte et la maîtrise des risques, qu'ils soient chimiques ou microbiens.

Des programmes de recherche pour mieux connaître les microorganismes pathogènes

L'Interprofession participe à divers programmes de

recherche en vue de prévenir les risques sanitaires et les maîtriser. Les programmes en cours concernent notamment une meilleure détection des STEC (*Escherichia coli* producteurs de shigatoxines), le développement de nouveaux marqueurs de virulence, la compréhension des mécanismes de pathogénicité des STEC, l'efficacité de la vaccination des vaches contre les Salmonelles, et aussi un projet sur les moyens de lutte contre les moisissures d'altération, et un projet européen sur une approche d'appréciation multi-dangers STEC/salmonelles/listeria.

La filière s'approprie également les outils génomiques à haut débit afin de mieux connaître les sources de contamination microbiologique et mieux comprendre la circulation des souches depuis l'élevage jusqu'au produit fini.

Une collaboration étroite avec les pouvoirs publics

Le Cniel a fait le choix historiquement de travailler de manière étroite avec les pouvoirs publics et les laboratoires de recherche publique, pour faire progresser ses connaissances dans les domaines de la microbiologie et de la toxicologie alimentaires en lien avec le lait et les produits laitiers.

L'Interprofession participe activement à la plateforme nationale de surveillance de la chaîne alimentaire (SCA) lancée en juillet 2018 par l'Anses et l'Inra et co-coordonne les groupes de travail sur les *Escherichia coli* producteurs de shigatoxines (STEC) et les Salmonelles.

Le transfert aux acteurs de la filière

L'Interprofession produit des guides à l'adresse des professionnels pour aider à la maîtrise du risque pathogènes.

Guide interprofessionnel pour la maîtrise des *Escherichia coli* producteurs de shigatoxines

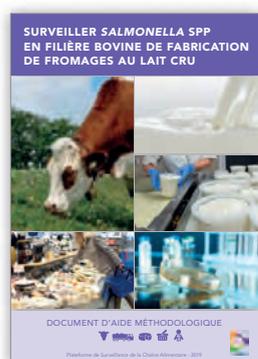
Cet ouvrage, réalisé à l'initiative du Cniel, avec Actalia Produits Laitiers et l'Institut de l'Élevage s'adresse aux ingénieurs, techniciens et qualitiens de la laiterie. Il



renseigne sur les caractéristiques des STEC, leurs conditions de croissance et de survie, les méthodes pour les détecter.

D'un point de vue pratique il vise à répondre aux principales questions posées sur la gestion du risque STEC dans les fromages au lait cru.

Les *Escherichia coli* producteurs de shiga-toxines sont des bactéries potentiellement pathogènes, qui peuvent être présentes dans le lait cru. Si beaucoup de progrès ont été réalisés dans la connaissance de ce pathogène, plusieurs questions telles que les facteurs de maîtrise en élevage restent encore à résoudre. Les difficultés analytiques sont importantes et la pathogénicité d'une souche STEC est encore mal établie. D'où l'investissement continu de l'Interprofession dans ce domaine.



Document d'aide méthodologique pour la surveillance des salmonelles

Ce document a été conçu dans le cadre de la plateforme de surveillance de la chaîne alimentaire. Il a pour but d'apporter aux diverses parties prenantes de la filière (éleveurs, vétérinaires, conseillers, entreprises,...) des

outils d'aide méthodologique pour l'optimisation de la

surveillance sanitaire et l'investigation de *Salmonella spp.* en filière bovine de fabrication de fromages au lait cru. Il recommande les actions de surveillance à mettre en place au niveau de différents maillons de la chaîne alimentaire et selon le niveau de surveillance adopté. Il définit aussi la nature et les modalités de circulation des informations entre les acteurs.

Relayer les messages de santé publique sur le lait cru aux consommateurs

Le Cniel, l'Anicap et le Cnaol ont pris l'initiative en juillet 2019 de lancer un site internet (www.fromageaulaitcru.fr) ayant vocation à fournir aux consommateurs une information précise, complète et pédagogique sur les **fromages au lait cru**. Une occasion pour l'Interprofession de relayer au grand public des informations sur les recommandations de consommation des fromages au lait cru pour les publics sensibles à savoir qu'il est déconseillé aux jeunes enfants et particulièrement ceux de moins de cinq ans, femmes enceintes et aux personnes immunodéprimées de consommer des fromages au lait cru, à l'exception de ceux à pâte pressée cuite. La filière a aussi défini, en partenariat avec les pouvoirs publics, des lignes directrices pour reporter ces recommandations directement sur l'emballage des produits au lait cru.

LA FILIÈRE A DÉVELOPPÉ SON EXPERTISE DANS L'ANALYSE QUANTITATIVE DES RISQUES

L'Appréciation quantitative des risques (AQR) biologiques permet de modéliser le comportement des bactéries en fonction des paramètres technologiques afin d'estimer le niveau de contamination aux différentes étapes de la fabrication des produits, et ainsi d'évaluer le risque d'effet néfaste pour la santé publique. Par simulations numériques, il est également possible de tester l'efficacité de mesures préventives

et/ou correctives. De nombreux modèles AQR ont été construits dans le cadre de l'Interprofession. Ils sont disponibles pour plusieurs microorganismes (*Salmonella*, *L. monocytogenes*, STEC) et plusieurs technologies fromagères. Ils permettent de tester l'efficacité du tri du lait, d'un plan de contrôle, l'impact de paramètres physicochimiques, etc. Ces modèles sont accessibles via une interface de simulation des

modèles AQR mise à disposition des professionnels.

Fort de cette expertise développée depuis quinze ans, l'Interprofession propose des formations aux responsables qualité des laiteries afin qu'ils puissent améliorer l'efficacité de leurs mesures de maîtrise, et de leurs plans d'échantillonnage.

ENGAGEMENT 5

ENJEUX : Dans la lignée de sa feuille de route climatique, la filière s'engage à diminuer son empreinte carbone. Les émissions liées à l'élevage laitier représentent 6 % des émissions françaises⁽¹⁰⁾ ; 6,9 % environ si on y ajoute l'activité de transformation.



**OBJECTIF DE BAISSE
DE L'EMPREINTE
CARBONE DE 17 %**



AMÉLIORER LE BILAN CARBONE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

INDICATEUR

Suivre l'évolution de l'empreinte carbone par litre de lait produit permet de mesurer les efforts de réduction des émissions de CO₂ du secteur laitier. Elle est le marqueur de l'évolution réelle des pratiques. En 2016, cette empreinte sortie usine était de 1.04 kg eq.CO₂/l, soit une émission globale de 33,4 millions de tonnes CO₂ pour la France laitière.

Pour demain nous voulons que l'empreinte carbone nette d'un litre de lait sortie usine baisse de 17 %.

Réduction globale de l'empreinte carbone par litre de lait sortie usine

2016

1,04 kg eq. CO₂/l net



NOTRE OBJECTIF 2025

0,85

kg eq. CO₂/l net

pour l'empreinte carbone d'un litre de lait en sortie usine

Méthode de calcul

Deux empreintes carbone sont additionnées pour aboutir à l'empreinte carbone du lait sortie usine. L'une en élevage et l'autre en usine.

En élevage, l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre se fait via CAP'2ER® (calcul automatisé des performances environnementales en élevage de ruminants), outil développé par l'Institut de l'élevage (IDELE) conformément à la méthodologie IPCC tiers 2 et 3. L'évaluation de l'empreinte carbone des produits repose sur le concept de l'Analyse du Cycle de Vie (Norme ISO 14040) ainsi que sur les méthodologies développées par la FAO et la Fédération Internationale du Lait (Fil). Les référentiels sont issus de la base de données [Ecoalim](#)⁽¹¹⁾ pour les aliments et d'Agribalyse pour les autres intrants et tiennent compte de l'évaluation du stockage de carbone²¹⁽¹²⁾. Les données d'entrée de l'outil CAP'2ER® pour évaluer l'empreinte carbone nationale sont issues de la BDNI (base de donnée nationale de l'identification), du RICA (Réseau d'information comptable agricole), EAL (enquête annuelle laitière), SAA (statistique agricole annuelle), et de l'observatoire de l'alimentation des vaches laitières françaises (issu des données Res'alim).

En usine, les facteurs d'émission utilisés pour l'énergie et les fluides frigorigènes sont ceux de la base carbone Ademe22⁽¹³⁾. Les facteurs d'émission associés aux emballages sont disponibles dans la base de données des associations européennes des fabricants d'emballages en carton (ACE), en plastique (Constantia Flexibles) et en verre (FEVE). L'évaluation des émissions est en adéquation avec la méthode de calcul Dairy PEF validée en avril 2018 ainsi qu'avec la méthode Fil⁽¹⁴⁾. L'évaluation nationale, réalisée annuellement repose sur une enquête menée par ATLA (Association de la Transformation Laitière) avec une interface internet qui permet aux entreprises laitières de remplir les données avec un traitement automatisé. Les données représentant environ 70 % de la transformation laitière nationale sont ensuite extrapolées à l'échelle nationale.

Les volumes consolidés de la collecte laitière des années 2017, 2018 et 2019 sont attendus fin 2020. Ce n'est donc qu'à cette date que les données nationales pourront être complétées.

ENGAGEMENT 5

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Consciente de son impact sur le changement climatique par ses émissions de gaz à effet de serre, la filière est déterminée à promouvoir les pratiques les moins émettrices.

Les professionnels ont choisi de recourir dans le cadre de l'Interprofession à l'analyse du cycle de vie (ACV) afin d'agir à tous les niveaux, depuis l'achat d'intrants en élevage jusqu'au produit fini, en passant par toutes les étapes de production, transformation et stockage.

Ferme Laitière Bas Carbone



[Ferme Laitière Bas Carbone](#)⁽¹⁵⁾, programme national de déploiement des réductions de gaz à effet de serre (GES) en élevage, est

reconnue dans l'agenda des solutions climatiques lors de la **Cop 21** en matière agricole. Il a été lancé en 2015. Ce programme réunit le Cniel, l'Institut de l'élevage, France conseil élevage (FCEL), et l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), autour d'un objectif commun : réduire l'empreinte carbone de l'élevage laitier de 20 % entre 2015 et 2025.



Mémo « bonnes pratiques » pour les éleveurs

Tous ces partenaires ont signé le 14 juin 2018 la feuille de route climatique de la filière laitière, où ils se sont engagés à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour atteindre **les objectifs de réduction**, avec en particulier :

- 1/ Le développement et l'entretien d'un réseau national de conseillers compétents et motivés (plus de **huit cents conseillers en élevage déjà formés**) ;
- 2/ Des actions de sensibilisation en région mais aussi dans la presse agricole pour des éleveurs qui s'engagent ;
- 3/ Des outils et des références communs ainsi qu'une

PLUS DE 10500 FERMES ENGAGÉES DANS FERME LAITIÈRE BAS CARBONE

Un déploiement national largement engagé

Sur 54000 élevages laitiers en France, 10378 sont déjà engagés début 2020 dans le programme Ferme Laitière Bas Carbone. Ils sont accompagnés par un réseau de 879 techniciens formés issus d'entreprise laitières, de chambres d'agriculture et d'entreprises de conseil en élevage. Les Criel et les entreprises laitières jouent un rôle majeur dans le déploiement du programme. Trois programmes régionaux bénéficient d'un

cofinancement par le Conseil régional en région Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Auvergne Rhône-Alpes .

Crédits carbone et label bas carbone, la filière laitière ouvre la voie

Le 30 septembre 2019, par décision du ministère de la transition écologique et solidaire, la méthodologie Carbon Agri⁽¹⁶⁾ recevait l'approbation en tant que méthode de suivi des réductions des émissions de GES pour les élevages bovins et les grandes cultures conformes

au label Bas Carbone. Le but du [label Bas Carbone](#)⁽¹⁷⁾ est de récompenser les acteurs de la lutte contre le changement climatique. CarbonAgri est l'une des 5 méthodologies sectorielles validées par le MTES à ce jour. FNPL, FNB, FNO, FNEC et les fédérations de l'élevage de ruminants, ont créé France Carbon Agri Association pour mettre en place des projets éligibles au label Bas Carbone. Un premier appel à projet lancé en novembre 2019 a conduit à un premier projet engageant 391 éleveurs.

AMÉLIORER LE BILAN CARBONE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

une gouvernance nationale rassemblant l'ensemble des partenaires ;

4/ Une communication grand public pour une reconnaissance par la société (presse, SIA,...) ;

5/ La recherche et la mobilisation de financements pour déployer la démarche (crédits carbone, Conseils Régionaux, Ademe, Vivea,...).

« La Ferme Laitière Bas Carbone est un outil concret, que chacun des acteurs de notre filière doit pouvoir s'approprier, et c'est là sa force : avancer ensemble, mais dans le respect de la diversité, qui est au coeur de notre filière, de notre France Terre de Lait », affirme Thierry Roquefeuil, président de la filière laitière française.

Une expérimentation à grande échelle

Ferme Laitière Bas Carbone a bénéficié d'une expérimentation à grande échelle, avec **Life Carbone Dairy**. Ce programme a impliqué 4869 éleveurs dans six régions pilote (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie, Nord, Est et Rhône-Alpes). Cette expérience a montré que **l'empreinte carbone du top dix des élevages était inférieure de 18 % à celle de la moyenne des élevages** et que ces écarts se retrouvaient dans tous les systèmes d'élevage. Durant la durée du programme (2013-2018), une baisse de 6 % des émissions nette pour un échantillon de 2376 éleveurs diagnostiqués deux fois à trois années d'intervalle, a également été constatée. Preuve était ainsi faite qu'en accompagnant les éleveurs vers des pratiques moins émissives, connues et identifiées, et en maintenant le stockage de carbone sous prairie, il était possible de réduire d'environ 20 % l'empreinte carbone du lait français en élevage.

Baisse de 23,8 % entre 1990 et 2010

Le projet GESEBOV⁽¹⁸⁾, qui s'inscrit dans l'appel à projet REACTIF porté par l'Ademe. Lui, visait à quantifier et à analyser les émissions de GES et les consommations d'énergie du secteur bovin en France, entre 1990 et 2010. Il a démontré une baisse de 20 % l'empreinte carbone entre 1990 et 2010. Avec une baisse de la production laitière de 2 % sur la même période, la baisse des émissions de GES en élevage laitier a atteint 23,8 %.

Les bâtiments s'adaptent au changement climatique

Pour aider les éleveurs à s'adapter au changement climatique, des travaux ont été menés sur la ventilation des bâtiments d'élevage dans le cadre du programme Climalait. Lancés en 2018, ils ont permis d'actualiser les recommandations de ventilation estivale et de vérifier la qualité et la pertinence des solutions techniques présentes sur le marché pour la ventilation en période chaude (ventilateurs, douchage, brumisation, bardage mobile...).

Et en industrie laitière des projets lancés de longue date

Les usines de transformation laitière contribuent à environ 14 % des émissions de GES d'un litre de lait transformé à la sortie d'usine.

L'engagement des entreprises laitières vis-à-vis de la réduction de l'empreinte carbone, s'inscrit dans une démarche plus large d'**évolution des pratiques** et d'innovation, engagée depuis de nombreuses années. L'amélioration de l'efficacité énergétique est complétée par une volonté de **décarbonation partielle des énergies utilisées**. Le remplacement des chaudières au fioul lourd par des chaudières au gaz naturel est déjà engagé. De même, la mise en œuvre de chaudière biomasse et l'utilisation de biométhane devrait permettre de poursuivre la transition.

En parallèle, des réflexions et des travaux sont en cours pour identifier les emballages de demain, à la fois plus respectueux de l'environnement et compatibles avec les exigences sanitaires des produits. Rappelons que la directive 2019/904 du 5 juin 2019, relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement, fixe un objectif minimum de 30 % de contenu recyclé pour toutes les bouteilles en plastique d'ici 2030. La directive 2018/852 précise quant à elle qu'au moins 70 % de tous les déchets d'emballages devront être recyclés d'ici 2030.

Au niveau des systèmes industriels de refroidissement, **l'abandon progressif des fluides frigorigènes** à fort pouvoir de réchauffement climatique, déjà engagé depuis quelques années, va se poursuivre jusqu'à une généralisation prévue pour 2030.

ENGAGEMENT 5



Des solutions collectives en faveur de progrès au stade de la transformation

Le Cniel participe à des programmes de recherche européens pour mettre à disposition des entreprises des outils d'analyse de leur empreinte environnementale.

LIFE RENDER consiste à développer des outils simplifiés de calcul de l'analyse de cycle de vie (ACV), et de mise en place de plans d'action. Il cible en particulier les PME.

LIFE TTGG (2018-2021) concerne les fromages à pâte dure, avec pour objectif à terme de simplifier la démarche ACV pour ces produits. Le Cniel suit également des travaux au niveau international dans le cadre de la Fil, pour faire reconnaître les bonnes pratiques applicables ou déjà mises en œuvre afin de réduire l'impact environnemental de la transformation laitière (économies d'énergie, gestion de l'eau et des déchets, traitement des effluents). Enfin il met à disposition des entreprises, des guides techniques spécifiques à l'agroalimentaire sur la mise en place des plans de comptage énergétique (Projet [ComptIAA Energie](#)⁽¹⁹⁾) et de valorisation de l'énergie issue des effluents liquides ou gazeux, en particulier de l'industrie laitière (Projet [VAREDIA](#)⁽²⁰⁾).

Le Cniel fait son bilan carbone

La Cniel, par son activité propre (consommation d'énergie, achat de matériel et de consommables, de services, transport de ses salariés mais aussi des professionnels qui s'y déplacent, etc...) génère de manière directe et indirecte des émissions de gaz à effet de serre.

L'Interprofession a décidé de mener au cours de l'année 2020 son propre bilan carbone afin de connaître ses émissions et les analyser pour pouvoir les réduire.



Les entreprises laitières sont engagées depuis plusieurs années dans la réduction de l'empreinte carbone

CLIMALAIT POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Les effets du changement climatique se font ressentir depuis plusieurs années sur l'agriculture française

et sur l'élevage laitier en particulier. Pour que les fermes françaises relèvent le défi de l'adaptation, le Cniel a lancé en partenariat avec l'Institut de l'Élevage et Météo France et avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, un ambitieux programme « Climalait », pour **apporter des solutions concrètes** aux acteurs de la filière. Ce programme évalue les impacts du changement climatique à l'horizon 2050 sur les systèmes d'élevage laitier français et propose des pistes d'adaptation possibles dans ces différents systèmes d'élevage.



Éleveurs travaillant avec leurs conseillers à l'adaptation de leurs exploitations au changement climatique

ENGAGEMENT 6

ENJEUX : Le respect du bien-être animal est essentiel à l'activité d'élevage et ne peut faire l'objet d'aucune exception. Inscrire cet engagement dans la démarche de Responsabilité sociétale de la filière, c'est affirmer que garantir le bien-être animal des vaches laitières est une condition de mise en marché pour chaque litre de lait produit en France.



**100 % DES FERMES
ÉVALUÉES D'ICI 2025**



ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPEAUX LAITIERS ET AMÉLIORER LES PRATIQUES SI NÉCESSAIRE

INDICATEUR

Pourcentage d'exploitations laitières engagées dans une démarche formalisée d'évaluation du bien-être animal

2016 - 2017 - 2018

NA*

NOTRE OBJECTIF 2025

100 %

des élevages laitiers évalués

*Non applicable

Un diagnostic en élevage est un préalable à toute démarche de progrès en matière de bien-être animal. N'ayant pas un référentiel utilisable « en routine » en élevage laitier, seize indicateurs fondés sur des bases scientifiques et adaptés aux conditions d'élevage françaises ont été déterminés.

Pour demain nous voulons que tous les élevages soient évalués pour mieux les conseiller.

Méthode de calcul

Seize indicateurs du bien-être animal et une méthode de mesure et de calcul associés, ont été établis dans le cadre du Cniel en s'appuyant sur l'expertise scientifique de l'Institut de l'élevage. Ces indicateurs sont le résultat de plus de **deux années de construction collective** à laquelle tous les représentants des collèges professionnels de la filière (éleveurs laitiers, coopératives et industriels privés) ont participé.

Des tests grandeur nature, ainsi que des auto-évaluations par les éleveurs ont été menés dans **75 exploitations** pour estimer la faisabilité, les difficultés de mise en place, l'acceptabilité et la compréhension des indicateurs par les éleveurs et les conseillers en charge de la conduite des évaluations.

Le nombre d'élevages évalués chaque année sera comptabilisé à partir de la base créée dans SPIE (Système professionnel d'information sur l'élevage) et ramené au nombre d'élevages en activité sur la même année (enquête annuelle laitière).

Dans un premier temps, l'engagement pris par la filière est d'évaluer l'ensemble des fermes laitières sur leurs pratiques et les conditions de bien-être des vaches laitières et des veaux. L'indicateur associé retenu pour piloter cet engagement est donc un indicateur de moyens. Il s'agit de s'assurer du bon déploiement de ces évaluations en élevages.

Dans un deuxième temps, dès qu'un nombre suffisant d'évaluations sera réalisé, la base de données constituée par les résultats des diagnostics sera analysée. Des axes de progrès sur certaines pratiques pourront être définis avec les éleveurs pour la mise en place de plans d'actions collectifs, de conseils ou de formations.

Une évaluation basée sur une méthode scientifique de référence.

L'outil informatique BoviWell, choisi pour être le support du diagnostic dans les élevages bovins français, est basé sur la méthode scientifique européenne de référence Welfare Quality®. BoviWell a été construit par la Société MoyPark et utilisé dans plus de 1600 exploitations (troupeaux laitiers ou viande). Pour les besoins de la démarche *France Terre de Lait*, cet outil, dont le Cniel est copropriétaire avec Interbev, l'interprofession du bétail et de la viande, et la CNE, la Confédération nationale de l'élevage, et la CNE, a été adapté aux seize indicateurs retenus pour la mesure du bien-être animal.





La méthode **Welfare Quality®** construite par un consortium de chercheurs européens, attribue un score, ou une note, pour chaque indicateur, selon la valeur observée et mesurée au sein de la ferme. Ces scores sont restitués à l'éleveur pour chaque indicateur. Ensuite, elles sont agrégées selon quatre grands principes. Enfin, un classement final est attribué en fonction de la note de chacun de ces grands principes.

La présentation des résultats permet de visualiser facilement la position de l'élevage par rapport à d'autres élevages, et de définir avec l'éleveur, si nécessaire, une démarche de progrès.

Une politique de déploiement dans la Charte des bonnes pratiques d'élevage

La Charte des bonnes pratiques d'élevage, créée en 1999 suite à la crise de la « vache folle », est une démarche pour aider les éleveurs à progresser dans leurs pratiques et à répondre aux attentes des citoyens. Aujourd'hui, 97 % des éleveurs laitiers français ont intégrés ce dispositif qui est devenu une exigence contractuelle pour les laiteries.

Le Cniel a décidé d'utiliser cette charte pour réaliser le déploiement des diagnostics de bien-être en élevage laitier. Ceci nécessite une refonte du contenu de la charte. Les conseillers évaluateurs (techniciens de laiterie, de chambres d'agriculture, d'entreprises de conseil en élevage...) bénéficieront d'une formation spécifique d'une journée pour l'évaluation du bien-être. Le déploiement de cette action a débuté courant 2020.

LES SEIZE INDICATEURS DE BIEN-ÊTRE ANIMAL DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

Les indicateurs sont classés selon les cinq libertés fondamentales de l'animal⁽²¹⁾ : absence de faim et de soif, absence d'inconfort, absence de maladie et de douleur, absence de peur et de stress, expression des comportements de l'espèce. Un indicateur peut répondre à plusieurs libertés fondamentales.

En priorité, il a été fait le choix d'indicateurs facilement observables et mesurables pour une réalisation du diagnostic « en routine ».

NE PAS SOUFFRIR DE FAIM OU DE SOIF

ALIMENTATION

Indicateur : **Place à l'auge**

Évaluer les places à l'auge afin d'appréhender l'accès à l'alimentation.

ÉTAT D'ENGRASSEMENT

Indicateur : **Note d'état corporel (NEC)**

Évaluer l'état d'engraissement de la vache.

ABREUUREMENT

Indicateur : **Place à l'abreuvement**

Évaluer la disponibilité des équipements (abreuvoirs, bacs...) afin d'appréhender la satisfaction des besoins en eau.

NE PAS SOUFFRIR DE DOULEURS, DE BLESSURES NI DE MALADIES

ÉTAT PHYSIQUE

Indicateur : **Blessures**

Observer la présence d'abrasions, de lésions, de gonflements.

DÉMARCHE

Indicateur : **Boiteries**

Évaluer la démarche altérée ou la posture antalgique (= posture prise par l'animal pour soulager la douleur) des vaches.

SANTÉ MAMMAIRE

Indicateur : **Cellules somatiques,**

Évaluer les infections de la mamelle (concentration de cellules somatiques du lait dans le tank).

GESTION DE LA SANTÉ

Indicateur : **Mortalité des vaches**

Calculer/noter la mortalité des vaches.

Indicateur : **Mortinatalité des veaux**

Calculer/noter la mortinatalité des veaux (de 0 à 48 h).

Indicateur : **Plan de gestion de la santé**

Échanger avec l'éleveur sur son plan de gestion de la santé des animaux : infirmerie, carnet sanitaire, bilan sanitaire d'élevage.

SOIN AUX VEAUX

Indicateur : **Pratiques lors de l'ébourgeonnage**

Évaluer, par échange avec l'éleveur, les pratiques d'ébourgeonnage des veaux et le mode opératoire assurant une prise en charge de la douleur.

Indicateur : **Pratiques de distribution du colostrum aux veaux**

Évaluer, par échange avec l'éleveur, sa pratique de distribution du colostrum aux veaux.

NE PAS SOUFFRIR D'INCONFORT

PROPRETÉ

Indicateur : **Note de propreté du poil**

Observer l'absence de plaques de salissures sèches sur les zones des animaux en contact avec le sol et sur les mammelles.

COUCHAGE

Indicateur : **Place de couchage**

Mesurer l'espace de couchage disponible pour les vaches.

LES COMPORTEMENTS NATURELS PROPRES À L'ESPÈCE

ACCÈS À UNE AIRE D'EXERCICE

Indicateur : **Accès à une aire d'exercice**

Observer la possibilité pour chaque vache de se déplacer librement et d'avoir accès à une aire d'exercice, intérieure ou extérieure (notamment le pâturage).

GESTION DES ÉVÉNEMENTS

CLIMATIQUES EXTRÊMES

Indicateur : **Plan de gestion des événements climatiques extrêmes**

Échanger avec l'éleveur pour appréhender les mesures prévues pour la gestion des événements climatiques extrêmes (coup de chaleur, vent et humidité).

NE PAS ÉPROUVER DE PEUR OU DE DÉTRESSE

CONFIANCE DANS L'HOMME

Indicateur : **Test d'évitement**

Observer le nombre de vaches qui ne montrent pas de signe d'évitement.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Depuis toujours, le bien-être animal fait partie du métier de l'éleveur. Par ses gestes, ses pratiques et ses observations, il est soucieux, au quotidien, du confort et de la santé de son troupeau. Le bien-être des vaches contribue également à la compétitivité des fermes laitières. L'éleveur adapte ainsi en permanence ses pratiques au fil des nouvelles connaissances scientifiques et techniques. L'Interprofession l'accompagne.

Améliorer le bien-être en prévenant les mammites

Les infections mammaires sont un des seize indicateurs du bien-être animal contribuant à la liberté fondamentale « Être indemne de douleurs, de blessures et de maladies ».

Le plan d'action national « Les mammites, j'anticipe ! »,

mis en place par le Cniel en 2014 avec les différents acteurs de cette thématique (Idele, FCEL, GDS France, SNGTV), a pour but de prévenir et de réduire les infections mammaires ; premier problème de santé dans les élevages laitiers. Ce plan s'est donné trois grands objectifs :

Remobiliser la profession sur une pathologie récurrente qui affecte la santé de l'animal, la qualité du lait mais aussi le travail quotidien de l'éleveur (stress, temps de travail) et son revenu ;

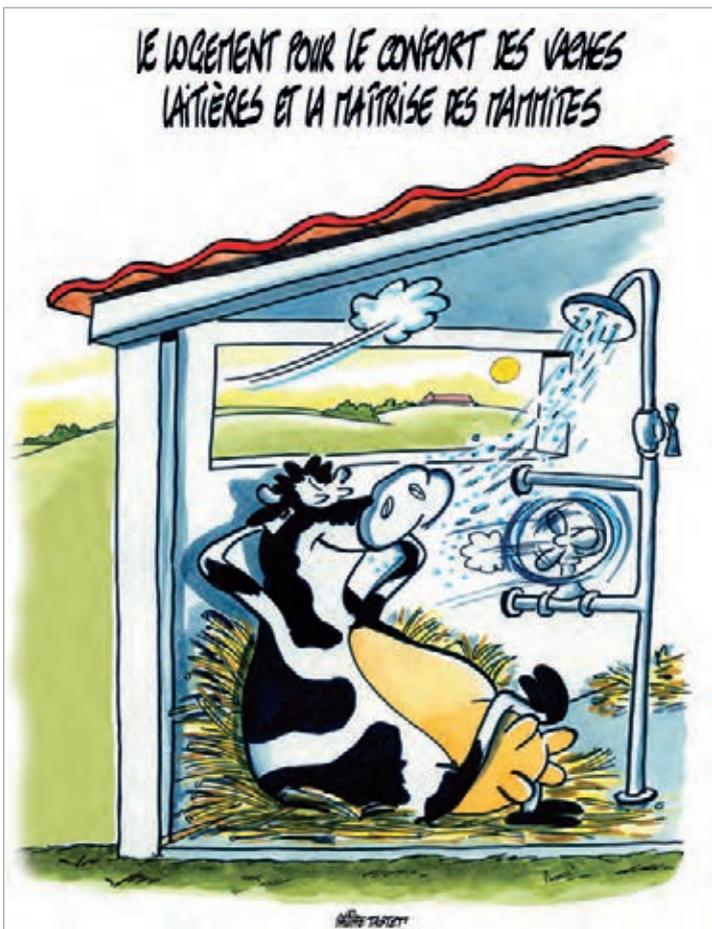
Donner à tous les intervenants techniques en élevage une formation complète, les faire bénéficier des dernières connaissances et leur fournir des outils d'intervention (logiciel sur le coût des mammites, planches pédagogiques...). À ce jour, plus de 350 conseillers en élevage ont suivi une formation dans le cadre du programme « les mammites j'anticipe » ;

Poursuivre la recherche sur les maladies inflammatoires.

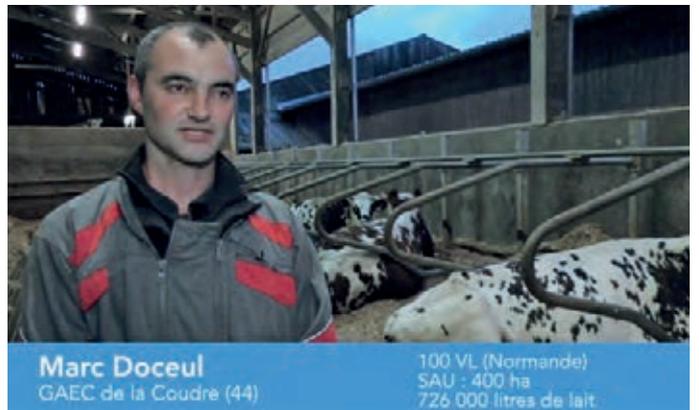
Le déploiement en France de ce plan est un succès, comme en témoigne l'évolution de la concentration en cellules somatiques, un des marqueurs de la santé mammaire. Cette concentration s'est infléchi au niveau national depuis le lancement de ce programme pour atteindre le plus bas niveau depuis 2006.

Prévenir les boiteries en élevage

L'évaluation de la démarche des vaches, permettant de détecter la présence de boiteries, est un autre indicateur de santé répondant aux libertés fondamentales de l'animal.



Affiche pour les exploitations laitières



Des éleveurs témoignent sur le site boiterie
www.boiterie-des-bovins.fr

Un site de référence sur les boiteries⁽⁷⁾ a été créé et mis en ligne. Les éleveurs, pareurs, techniciens vétérinaires y retrouvent des informations sur les types de boiteries, leur origine, leurs causes et sur les moyens pour les prévenir et les guérir.

Le bien-être des vaches laitières passe aussi par la gestion du stress thermique



La température de confort d'une vache est de l'ordre de 25°C. La chaleur va donc provoquer un stress thermique chez les vaches laitières, d'autant plus si l'humidité de l'air est élevée. Ces phénomènes sont de plus en plus fréquents.

Ce stress thermique est source d'inconfort chez l'animal et peut provoquer hyperthermie, accélération respiratoire, transpiration, baisse d'ingestion et de rumination et donc baisse de la production de lait et modification de sa composition. C'est pourquoi, la gestion des événements climatiques extrêmes a été introduit parmi les seize indicateurs du bien-être animal du Cniel.

Mis en place à la suite du programme Climalait, le plan d'action spécifique « Bâtiments d'élevages laitiers de demain » est mené en partenariat avec l'Institut de l'élevage, l'APCA, FCEL, GSD France, BTPL, MSA, et GTV,... Il vise à mieux apprécier le stress climatique des vaches en bâtiment, et à diffuser aux éleveurs et aux conseillers en élevage des recommandations sur la ventilation des bâtiments en été (adaptation des bâtiments, solutions de ventilation mécanique ou naturelle, de brumisation, de douchage, maîtrise de l'humidité, du rayonnement, de l'isolation, etc...). Des visites d'études dans des pays laitiers particulièrement exposés au stress thermique (Italie et Israël), ont également permis d'identifier des solutions techniques ayant déjà fait leurs preuves.

Application de bonnes pratiques d'ébourgeonnage des veaux

Les animaux sans corne présentent moins de risque de blessure pour l'éleveur, mais également de blessures entre eux puisque les vaches vivent en troupeau. La pratique d'écornage peut être une source de stress et de douleur pour l'animal. L'ébourgeonnage doit être réalisé lorsque les veaux ont entre deux et quatre semaines avec une prise en charge de la douleur. Cet ébourgeonnage constitue un des seize indicateurs du bien-être animal répondant à la liberté fondamentale « être protégé de la peur et de la détresse ».

Cette pratique est souvent jugée « pénible » par les éleveurs. Une plaquette d'information sur les bonnes pratiques d'ébourgeonnage des veaux, destinée aux éleveurs, a donc été réalisée et diffusée. Les éleveurs participent également à des formations afin de mieux maîtriser la contention des veaux, adapter les pratiques à l'âge du veau, appliquer les bons gestes et comprendre les pratiques de prise en charge de la douleur qui sont conseillées (sédatif, anesthésique, anti-inflammatoire).

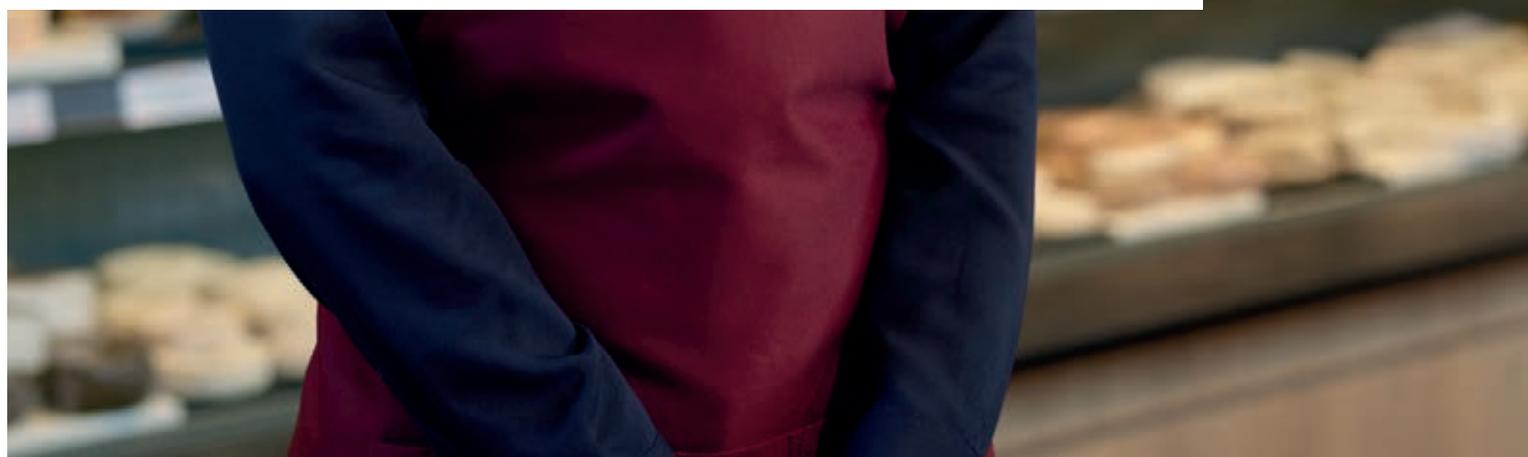


ENGAGEMENT 7

ENJEUX : Agir pour l'excellence de la qualité et pour le développement des savoir-faire et de la diversité ne suffit plus. Il faut le faire savoir. Les Français veulent connaître les modes de production et de fabrication, vérifier le respect du bien-être animal, être rassurés sur tout ce qui touche à leur santé. Les engagements de *France Terre de Lait* y répondent.



**AMÉLIORER LE NIVEAU
DE CONFIANCE
DES CONSOMMATEURS**



INFORMER SUR LA PLACE ESSENTIELLE DES PRODUITS LAITIERS ET SUR LEUR MODE DE PRODUCTION

INDICATEUR

Niveau de confiance des consommateurs français

2016

43 %

2019

35 %

NOTRE OBJECTIF 2025

51 %

des Français confiants dans les produits laitiers

Le pourcentage de consommateurs français inquiets sur les produits laitiers dans l'étude « InquietAlim » traduit par différence la confiance qu'ils ont dans la catégorie lait et produits laitiers. Ce niveau de confiance a baissé significativement entre 2016 et 2019 en raison des crises sanitaires très médiatisées de l'année 2017 et 2018.

Pour demain nous voulons que plus de 51 % des consommateurs se déclarent confiants dans les produits laitiers.

Méthode de calcul

L'indicateur est issu de l'étude **InquietAlim** menée à l'origine par l'Ocha, Observatoire Cniel des habitudes alimentaires, le Crédoc, le Certop (université de Toulouse) avec Jean-Pierre-Poulain, et, d'un travail en commun avec de nombreuses filières (Interbev, Interfel, Cedus, Vin et Société...).

Cette étude est construite sur **une enquête en face à face auprès de 2000 individus âgés de 18 ans et plus**. La première mesure a été menée en 2016. Elle a été actualisée par le Crédoc sur un terrain face à face en juin 2019, et par téléphone en juillet 2019.

Les consommateurs sont interrogés pour savoir s'ils ont des inquiétudes, et ils sont incités à s'exprimer sur la nature de ces inquiétudes pour plusieurs catégories d'aliments : fruits et légumes, poisson, viande, produits industriels, lait et produits laitiers.

Pour l'ensemble des produits alimentaires, quatre principales inquiétudes apparaissent dans les études :

La présence de produits ou de résidus considérés comme « nocifs », principalement la présence de produits chimiques, de polluants (par exemple les pesticides pour les fruits et légumes, les métaux lourds dans le poisson, les produits OGM pour les céréales...);

Les questions de sécurité sanitaire, incluant la fraîcheur et l'hygiène des produits ;

Les caractéristiques des produits eux-mêmes, les conditions de production, les qualités organoleptiques et la composition dans le cas de produits complexes ;

La question « animale », comprenant les conditions d'élevage et d'abattage, le bien-être animal et l'alimentation animale.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Informé sur la place essentielle des produits laitiers dans une alimentation équilibrée, ainsi que sur leurs modes de production, doit permettre à la filière de continuer à gagner la confiance des consommateurs. Cette information doit être fiable et transparente et doit se baser sur des connaissances validées scientifiquement, notamment pour les bénéfices santé.

Une communication fondée sur des bases scientifiques solides

L'Interprofession réalise pour ses adhérents une veille scientifique approfondie qui mobilise des documentalistes et des experts scientifiques dans les domaines de la nutrition et de la santé, de la sécurité sanitaire, de l'environnement, des techniques d'élevage et des sciences du lait.

À côté de cette veille, le Cniel conduit des programmes de recherche construits avec des organismes de recherche publique et privée et des instituts techniques, dans le but d'enrichir les connaissances sur le lait et les produits laitiers, les techniques d'élevage, les procédés technologiques et la sociologie de la consommation et de l'alimentation. Il en va de la crédibilité des messages véhiculés dans l'information du grand public.

De nombreuses études permettent par ailleurs d'analyser l'évolution des comportements de consommation et l'image des produits et de la filière laitière.

Cette veille et cette expertise bénéficient à tous les acteurs de la filière. Ils sont autant de relais d'information via leur propre communication. Les supports de diffusion se sont étoffés au fil des années :



Soixante-dix numéros de « Questions sur », publication qui fait le point sur des thématiques majoritairement nutritionnelles ;

Cinq « abécédaires »⁽²²⁾, recueils qui expliquent les termes les plus utilisés dans la filière par thématique. Le public peut les commander sur le site Dico du lait développé par le Cniel ;

Dix « Best of », publications qui

résumant des articles scientifiques en vue de leur vulgarisation ;

Plusieurs séminaires par an, ouverts aux membres de la filière et aux partenaires, ainsi qu'aux chercheurs et aux étudiants dans le cas des colloques de l'Ocha, Observatoire Cniel des habitudes alimentaires. Les actes des colloques de l'Ocha sont publiés, et font également l'objet de livres.

Informé sur les qualités des produits laitiers et sur leurs modes de production et de transformation

C'est une mission historique et prioritaire qui a été confiée à l'Interprofession par ses adhérents ; que ce soit directement auprès du grand public ou via des cibles intermédiaires comme les professionnels de santé (site du Cerin) ou la communauté enseignante, en entretenant un réseau de fermes pédagogiques pour des visites d'élèves et au travers de « l'espace pédagogique » développé sur le site « les produits laitiers ».

En interaction avec les internautes

Le site des produits laitiers propose des contenus d'information sous différents angles : composition des produits, modes de fabrication, culinarité, lien au terroir...



Le site « www.produits-laitiers.com » a fait peau neuve pour mieux informer les internautes

En 2019, le site a été totalement refondu pour accompagner les évolutions de lecture des jeunes. Il est

INFORMER SUR LA PLACE ESSENTIELLE DES PRODUITS LAITIERS ET SUR LEUR MODE DE PRODUCTION

désormais organisé en tant que site média et découpé en cinq chaînes ayant chacune un public différencié :

Lait'quilibre, pour les familles et les parents soucieux de leur santé et de celle de leurs enfants ;

OH MY Milk, pour les hédonistes et les passionnés de cuisine ;

Milk&Move, pour les sportifs ;

Milk planet, pour les consommateurs engagés et les bio-citoyens ;

STORIES, pour les millennials.

Pour chaque chaîne, experts, journalistes, blogueurs et youtubeurs spécialisés se croisent pour informer, divertir et partager des moments de plaisir et de découverte autour des produits laitiers et des centres d'intérêts de chacun.

RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES INTERNAUTES

Pour faire connaître notre démarche de Responsabilité Sociétale auprès d'une cible grand public et surtout des jeunes (15-35 ans), et pour répondre aux questions les plus courantes sur les produits laitiers, l'Interprofession a développé une campagne digitale intitulée « Et si on en parlait » .

De plus, pour être en cohérence avec notre démarche, le film étendard est diffusé sur la plateforme de publicité solidaire Goodeed.

À chaque vue, un don est généré vers l'association Les Restos du Cœur.



«Et si on en parlait», des vidéos et des articles qui répondent aux questionnements des consommateurs

Un MOOC pour accompagner les éleveurs à prendre la parole sur les réseaux sociaux

L'Interprofession a toujours encouragé les professionnels à devenir les acteurs de leur communication. Mais pour cela, il faut en connaître les codes, et notamment sur les réseaux sociaux. Le dialogue sociétal, c'est d'abord pouvoir entendre les questions. C'est dans ce but qu'un MOOC formation à la prise de parole sur les réseaux sociaux, a été conçu spécialement pour les éleveurs qui veulent témoigner.

Web-documentaires sur les coulisses de la production et de la transformation

Deux webdocumentaires « [À l'heure du lait](#) »⁽²³⁾ et « [Au rythme du lait](#) »⁽²⁴⁾ permettent de faire découvrir une journée du métier d'éleveur et la transformation du lait en produits laitiers.

Le premier webdocumentaire « À l'heure du lait » permet de vivre une journée dans une ferme laitière française avec une expérience immersive à 360 degrés.

« [Au rythme du lait](#) » permet au public français d'entrer dans des usines et ainsi de mieux connaître les différentes étapes nécessaires à la fabrication des produits laitiers. Ces deux outils, complétés par des fiches documentaires constituent par ailleurs un outil à l'international pour illustrer le savoir-faire français et ses garanties de qualité et de sécurité.



[webdocumentaire](#) pour entrer dans les usines laitières et suivre la fabrication

ENGAGEMENT 8

ENJEUX : À l'export, la stratégie des opérateurs français pour les pays en voie de développement, s'oriente vers des produits à valeur ajoutée. Il s'agit d'être en complément de l'offre locale et non en concurrence. La filière souhaite que les efforts soient poursuivis en ce sens pour permettre le développement des filières laitières locales.



**EXPORTER DES
PRODUITS
À HAUTE VALEUR
AJOUTÉE**

INDICATEUR

Valorisation des produits laitiers exportés en euros/litre

2016

0,85 €/l

2018

0,85 €/l

NOTRE OBJECTIF
2025

0,90 €/l

pour la valeur du lait à l'export hors Union européenne

Augmenter la valeur ajoutée des produits exportés à destination des pays tiers, permet de respecter le développement de filières locales dans les pays émergents. Cet indicateur est mal orienté, mais les récents investissements industriels opérés en France dans des produits à forte valeur ajoutée, devraient maintenant porter leurs fruits.

Pour demain nous voulons que la valeur ajoutée des produits laitiers exportés vers les pays tiers progresse.

Méthode de calcul

Eurostat fournit des données d'exportation des produits laitiers en volume et en valeur. **Les volumes bruts d'exportation peuvent être convertis en équivalent lait liquide** en utilisant un jeu de coefficient basés sur la teneur en matière grasse et en matière protéique du lait et des différents produits laitiers. Cela permet ainsi de les additionner sur une base volumique comparable.

L'indicateur d'export durable est la valeur d'un litre de lait exporté sous forme de produits laitiers. Il est calculé en faisant le rapport entre la valeur des exportations françaises de produits laitiers à destination des pays tiers et le volume de l'ensemble des produits laitiers exportés par la France sur les pays tiers en équivalent lait liquide. Cette valeur est exprimée en € / 1000 litres. Pour s'affranchir au mieux des variations liées à la conjoncture, **le suivi de l'indicateur est établi sur la base d'une moyenne glissante sur cinq ans.**

Accroître la valeur moyenne du litre de lait exporté vers les pays tiers permet de répondre à la mise en cause des grands pays exportateurs dans leurs pratiques, notamment celle d'écouler en période de surplus leurs excédents de production vers les pays émergents. En accusation se trouve notamment l'export de lait écrémé réengraissé avec des matières grasses végétales. Le suivi de ce type de produit sera réalisé grâce à **de nouveaux codes douaniers spécifiques à partir de 2020.**

ENGAGEMENT 8

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Pour promouvoir un export français responsable dans le respect des filières locales, les entreprises laitières françaises orientent leur stratégie d'exportation vers des produits à valeur ajoutée. Dans les pays émergents, nos exportations sont complémentaires de l'offre locale. La France exporte essentiellement des fromages, de la crème et du beurre. Encouragée par Bruxelles qui cofinance la communication collective des pays de l'Union européenne à l'international, l'Interprofession accompagne les entreprises en soutenant ce positionnement. L'export est essentiel à l'économie de notre filière : quatre litres de lait sur dix, produits dans nos campagnes, sont exportés.

Accompagner les chefs africains dans leur envie de découverte

En Afrique de l'Ouest, la demande d'une frange de consommateurs pour des produits laitiers augmente. Celle-ci a progressé de 22 % ces six dernières années et elle augmente deux fois plus vite que l'offre. L'approvisionnement des villes africaines est principalement assuré par des produits importés. Ces derniers constituent plus de 90 % des produits laitiers consommés. Malgré la forte dépendance à l'égard des importations, les efforts se poursuivent pour développer la production laitière locale. La communication collective de la filière en Afrique de l'Ouest, met en avant la qualité de produits à forte valeur ajoutée comme les fromages, crèmes et beurres français, produits que l'on ne trouve pas localement. Elle cible en premier lieu les chefs, cuisiniers, et les invite à des ateliers professionnels mêlant produits laitiers français et recettes traditionnelles africaines. Comme toute cuisine, la cuisine africaine est en perpétuelle évolution ; une dynamique



"l'afro-fusion" souligne les associations possibles entre cuisine africaine et produits laitiers français

incarnée par le chef camerounais Abegan, à travers le concept de l'Afro-fusion.

La qualité et le savoir-faire français pour répondre aux attentes des Chinois et des Américains

La Chine est le premier importateur mondial de produits laitiers et les États-Unis représentent le 2^{ème} pays pour les importations de fromages. La filière laitière française est présente dans ces deux pays avec des « Flagship stores » à Shanghai depuis 2019, et à New York depuis 2015. Le pouvoir d'achat des consommateurs de ces deux pays leur permet d'accéder à des produits hauts de gamme et les produits laitiers français répondent à leurs goûts et à leurs attentes. Les actions de communication menées en Chine ont pour objectif de maintenir ce positionnement pour les fromages et beurres français. Elles permettent aussi de soutenir l'ensemble du marché en valorisant la culture française du fromage qui s'appuie sur une large gamme de produits, marqueurs de l'identité française. L'exemplarité et la sécurité sanitaire sont deux items essentiels au positionnement des produits laitiers français sur ces deux marchés.



Ateliers et formations pédagogiques autour du fromage et des produits laitiers français à destination des chefs, des œnologues, des acheteurs de la grande distribution, ...

À la rencontre des chefs dans les pays du Golfe

Le marché des produits laitiers dans les pays du Golfe est en constante croissance sur les dix dernières années pour le fromage, la crème et le beurre. Cette zone géographique a

PROMOUVOIR UN EXPORT DURABLE

joué un rôle important comme destination alternative pour les produits agroalimentaires français devant faire face à l'embargo russe affectant des occasions d'exportation. Accompagner et soutenir les initiatives françaises par des programmes collectifs de promotion et de communication a donc été souhaitable. En outre, les consommateurs des Emirats Arabes Unis et Arabie Saoudite sont friands de produits à très haute valeur ajoutée comme les fromages.



Démonstrations professionnelles, événements grands publics, actions relais presse, autant de mises en situation pour les produits laitiers français dans les pays du Golfe.

S'inscrire dans la croissance de la consommation de fromage en Amérique du Sud

À première vue, les pays d'exercice d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud pourraient être considérés comme



Des actions pédagogiques auprès des publics influenceurs et de la presse avec des mises en situations adaptées aux habitudes culinaires locales

des marchés immatures en matière de consommation de fromage. Pourtant, des évolutions majeures les transforment en réelles opportunités de croissance. La majeure partie de la population consomme des fromages généralement frais et doux, intégrés la plupart du temps aux repas. La classe moyenne en augmentation, l'émergence des Foodies, catégorie de consommateurs passionnés de nourriture et de cuisine, étend le marché potentiel des fromages. Les fromages français s'inscrivent dans cette tendance.

Intégrer la culture culinaire au Japon et en Corée



Les très prisés ateliers de cuisines pour Ecoles d'hôtellerie ou chefs confirmés intègrent les fromages et crèmes français dans les cuisines japonaises et coréennes.

Les marchés à maturité de consommation que sont le Japon, la Corée du sud et d'autres pays de la zone Asean, offrent des opportunités intéressantes pour les productions laitières françaises. Les analyses macro-économiques réalisées montrent des marchés en croissance régulière, et soulignent l'intérêt particulier à porter à cette zone. Il est par conséquent important pour la filière laitière française qui s'appuie économiquement sur l'export, d'être présente avec des plans de communication pour le fromage, le beurre et la crème. La communication collective développée par l'Interprofession vient ainsi s'ajouter à celle des entreprises, pour donner plus de visibilité aux produits laitiers français.



ANNEXE 1

CORRESPONDANCES FRANCE TERRE DE LAIT - ODD

Contribution des engagements de *France Terre de Lait* aux objectifs et cibles de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU.

ENGAGEMENTS	ODD	CIBLES
Une juste rémunération de l'ensemble des acteurs (en élevage)	 	8.1-8.5 10.1
Une meilleure rentabilité pour l'ensemble des acteurs (en industrie laitière)	 	8.1-8.2 9.2
Amélioration des conditions de travail des salariés et reconnaissance des compétences (en élevage)	 	3.4 8.5-8.8
Amélioration des conditions de travail des salariés et reconnaissance des compétences (en industrie laitière)	 	9.2 8.1-8.2
Renforcer la garantie d'absence de résidus d'antibiotiques et poursuivre la lutte contre l'antibiorésistance par l'usage raisonné d'antibiotique	 	9.2 3.4-3.9
Mieux prévenir les risques sanitaires par l'optimisation des méthodes de surveillance, de contrôle et d'investigation	 	3.3-3.4 17.7
Amélioration du bilan carbone de la filière laitière	 	12.2 13.2-13.3
Evaluer le bien-être des troupeaux laitiers selon une méthode scientifique de référence et si nécessaire améliorer les pratiques	 	2.4 12.8
Informers les consommateurs sur les produits laitiers (nutrition, diversité, ...) et leurs modes de production		12.8
Promouvoir un export français durable dans le respect des filières locales et des cultures alimentaires	 	2.3-2.4 17.2

SIGNATURE AVEC LES ONG D'UN DOCUMENT SUR LE PÂTURAGE



FranceterredeLAIT

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

ÉCHANGES ENTRE L'INTERPROFESSION LAITIÈRE
FRANÇAISE ET LES ONG DE PROTECTION ANIMALE :

LE BIEN-ÊTRE DES VACHES LAITIÈRES ET
L'ACCÈS AU PÂTURAGE

Fevrier 2020



Principaux consensus et décisions formalisés dans le cadre des échanges de concertation, menés au cours de l'année 2019.

Préambule

Ce document synthétise les principaux consensus et décisions formalisés dans le cadre des échanges menés sur le pâturage au cours de l'année 2019 entre la filière laitière et les ONG de protection animale.

Dans le respect des convictions propres à chacun, la concertation a permis d'identifier les points de consensus présentés ci-après.

UN ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ

EN FRANCE, LA GRANDE MAJORITÉ DES VACHES SORTENT AU PÂTURAGE : UN ATOUT POUR LEUR BIEN-ÊTRE



Le pâturage est important pour le bien-être des vaches laitières. L'accès à une pâture, dans de bonnes conditions, leur permet d'exprimer une grande diversité de comportements : comportement alimentaire naturel, activité locomotrice, interactions sociales positives, etc. et contribue à leur bonne santé.

Si le pâturage ne peut à lui seul garantir un niveau de bien-être satisfaisant, il est une des conditions importantes pour le bien-être des vaches.

En France, 92% des vaches laitières en lactation ont accès à un espace extérieur (aires d'exercice ou pâture) dont 80% à une pâture (> 10 ares / vache).*

Cependant, depuis plusieurs années, l'accès au pâturage régresse, tant pour le nombre de vaches ayant accès à des pâtures que pour la surface pâturée par vache.

CONSENSUS IDENTIFIÉ :

L'accès au pâturage est important pour le bien-être des vaches laitières. C'est une pratique dominante dans les exploitations laitières françaises, puisqu'il concerne 80% des vaches en lactation et la filière souhaite que cette pratique perdure. Elle préconise donc de donner aux vaches laitières un accès au pâturage et souhaite enrayer le développement des exploitations sans accès au pâturage.



* Enquêtes structures 2016 – Traitement Institut de l'Élevage

DES PREMIERS LEVIERS EN FAVEUR DE L'ACCÈS AU PÂTURAGE, SOUTENUS PAR LES ONG

Le groupe de concertation a identifié des premiers leviers en faveur de l'accès au pâturage qui seront déclinés en action par la filière laitière et mises en œuvre dès 2020.

Chaque exploitation est unique. L'éleveur a de nombreuses contraintes structurelles, techniques et économiques. Il doit en tenir compte pour tracer un schéma de conduite adapté et durable.

Une meilleure connaissance des bénéfices du pâturage pour le bien-être des vaches laitières, ainsi que de la gestion de l'herbe et des fourrages, contribuera à maintenir l'accès au pâturage dans les exploitations françaises. C'est pourquoi le groupe de concertation s'accorde sur la nécessité d'approfondir ces sujets dans le cadre de la formation des éleveurs ou futurs éleveurs. La filière laitière s'engage d'une part à être force de proposition, en concertation avec les ONG, auprès des instances concernées afin de faire évoluer dans ce sens les programmes **de la formation initiale et continue des acteurs du monde agricole** et, d'autre part, à développer des outils pédagogiques complémentaires.

Apporter une vision à plus long terme de la durabilité d'une exploitation laitière, au-delà des indicateurs de performance indispensables aux prises de décision à court terme, permettra de valoriser les systèmes pâturant. Ainsi, la filière laitière **s'engage à identifier et à diffuser**

auprès des acteurs techniques des indicateurs de durabilité, incluant les atouts des systèmes prévoyant l'accès au pâturage pour l'animal.

En lien avec la problématique du renouvellement des générations agricoles qui est un sujet majeur, le groupe de concertation a entamé une réflexion sur les freins et leviers vis à vis de l'accès au pâturage lors de la reprise/transmission des exploitations, et identifié le besoin de prendre en compte la pratique du pâturage dès le début de la construction d'un projet d'installation. Le groupe de concertation s'accorde donc sur l'importance de formuler des préconisations explicites en faveur de l'accès au pâturage dans les diverses sources d'information consultées par les potentiels candidats, **bien en amont de la constitution du dossier d'installation et durant le parcours à l'installation.**

La filière laitière française s'engage à entreprendre dès 2020 ces premières actions identifiées, avec le soutien des ONG le cas échéant. Un bilan de l'impact des premières actions sera réalisé par le groupe de concertation fin 2020.



LA CONCERTATION, UNE MÉTHODE DE DIALOGUE SPÉCIFIQUE

À l'issue des États Généraux de l'Alimentation, l'interprofession laitière française et ses trois collèges - producteurs, coopératives et industriels laitiers - ont élaboré le plan de filière « France Terre de Lait ».

Conformément aux engagements alors pris, la filière laitière a lancé, en novembre 2018, un processus de concertation avec les ONG de protection animale qui concerne l'ensemble du lait et des produits laitiers fabriqués en France.

LA CONCERTATION C'EST :

- Un lieu d'échanges ouverts et respectueux ;
- L'occasion de confronter les points de vue sur des sujets communs ;
- L'opportunité de mieux comprendre les différentes prises de position de chacun ;
- L'identification de points d'accord, dans le cadre du respect des convictions propres à chacun ;
- La mise en œuvre de leviers définis en communs



SOURCES ET RÉFÉRENCES

- (1) : Ministère de l’Agriculture - enquête annuelle laitière du SSP (2016)
- (2) : Cniel – Référentiel interprofessionnel pour des produits laitiers « de pâturage » (Avril 2019)
- (3) : Cniel – Cahier des charges français pour des produits laitiers issus d’animaux nourris sans OGM (<0,9%) (janvier 2020)
- (4) : <https://www.efsa.europa.eu/en/corporate/pub/eurobarometer19>
- (5) : Accord interprofessionnel national relatif à la présence de résidus d’antibiotiques dans le lait de vache et aux modalités de prise en charge des coûts du 25 juin 2019, étendu par l’arrêté du 15 novembre 2019
- (6) : <https://mooc.cniel.fr/>
- (7) : <http://boiteries-des-bovins.fr/>
- (8) : Article L3113-1 du Code Santé Publique
- (9) : Anses – INCA3 - Evolution des habitudes et modes de consommation, de nouveaux enjeux en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (2017)
- (10) : CITEPA 2016
- (11) : <https://www6.inrae.fr/ecoalim>
- (12) : Dollé et al 2013 « Contribution de l’élevage bovin aux émissions de GES et au stockage de carbone selon les systèmes de production » - Revue Fourrages n°215 (septembre 2013)
- (13) : Ademe - Documentation base carbone Bilan GEX version 11.0.0 (18.11.2014)
- (14) : FIL/IDF - A common carbon footprint approach for dairy – The IDF guide to standard lifecycle assessment Bulletin 445/2010
- (15) : <http://www.ferme-laitiere-bas-carbone.fr/>
- (16) : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/label-bas-carbone>
- (17) : décret n° 2018-1043 du 28 novembre 2018 créant un label « Bas-Carbone » (JORF n°0276 du 29 novembre 2018)
- (18) : GESEBOV : Emissions de gaz à effet de serre et consommations d’énergie de la ferme bovine française, Bilans 1990, 2010 et perspectives 2035. Appel à projet de recherche : REACTIF (Octobre 2016)
- (19) : <http://www.actalia.eu/les-resultats-du-programme-comptiaa-energie/>
- (20) : <http://www.actalia.eu/varedia-valorisation-rejets-energetiques/>
- (21) : OIE - Code sanitaire pour les animaux terrestres – Titre 7 : Bien être animal (2019) et Farm Animal Welfare Council (FAWC, anciennement Farm Animal Welfare Advisory Committee) (1979)
- (22) : <http://dico-du-lait.fr/>
- (23) : www.ferme-laitiere-france.com
- (24) : www.fabrication-laitiere-france.com

ACRONYMES

ACE	Associations européenne des fabricants d'emballages en carton
Actalia	Centre technique agroalimentaire
Actalia-PL	Centre technique agroalimentaire-Produits laitiers
ACV	Analyse de Cycle de Vie
ADEME	Agence de la transition écologique, anciennement Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFFPA	Agence pour la formation professionnelle des adultes
AGORES	Association nationale des directeurs de la restauration collective
Anicap	Association nationale interprofessionnelle caprine
Anses	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
AOP	Appellation d'origine protégée
APCA	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
AQR	Appréciation Quantitative des Risques
ARS	Agence Régionale de Santé
ASEAN	Association of Southeast Asian Nations
ATLA	Association de la Transformation Laitière Française
BDNI	Base de donnée nationale de l'identification
BEA	Bien être animal
BTPL	Bureau technique de promotion laitière
CA	Conseil d'administration
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CAP'2ER	Calcul Automatisé des Performances Environnementales en Elevage de Ruminants
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEDUS	Centre d'études et de documentation du sucre
Cerim	Centre de recherche et d'information nutritionnelles
CERTOP	Centre d'étude et de recherche travail, organisations, pouvoirs
CIL	Centre agricole Lorrain
CILAISUD	Centre interprofessionnel de l'économie laitière du Sud-Ouest
CILOUEST	Centre Interprofessionnel Laitier de l'Ouest
CITEPA	Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique
CIVAM	Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
CIWF	Compassion in world farming
Cnaol	Conseil national des appellations d'origine laitières
CNE	Confédération Nationale de l'Elevage
Cniel	Centre national interprofessionnel de l'économie laitière
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
Cop 21	Conférence de Paris de 2015
COFIL	Comité de pilotage
Covid-19	Coronavirus disease 2019
CQP	Certificats de qualification professionnelle
Crédoc	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
Criel	Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière
Dairy PEF	Dairy product environmental footprint
EAL	Enquête annuelle laitière
EBITDA	Earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization
EFSA	European food safety authority
EGalim	Etats généraux de l'alimentation
Enil	Ecoles nationales d'industries laitières
FAO	Food and agriculture organisation
FAWC	Farm Animal Welfare Council
FCA	Fédération du commerce coopératif et associé
FCD	Fédération du commerce et de la distribution
FCEL	France Conseil Elevage
FEVE	Associations européenne des fabricants d'emballages en verre
FIL	Fédération internationale du lait

FNB	Fédération nationale bovine
FNEC	Fédération nationale des éleveurs de chèvres
FNIL	Fédération nationale des industries laitières
FNO	Fédération nationale ovine
FNPL	Fédération nationale des producteurs de lait
GDS	Groupements de Défense Sanitaire
GES	Gaz à Effet de Serre
GESEBOV	Emissions de gaz à effet de serre et consommations d'énergie de la ferme bovine française
GTV	Groupements technique vétérinaire
Idèle	Institut de l'élevage
IFIP	Institut du porc
IGP	Indication géographique protégée
INCA3	Etude individuelle nationale des consommations alimentaires des français
Inra	Institut national de la recherche agronomique
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
Interbev	Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes
Interfel	Interprofession de la filière des fruits et légumes frais
IPCC	Intergovernmental panel on climate change
ISO	International Organization for Standardization / Organisation internationale de normalisation
LIFE RENDER	Promoting the implementation of product environmental footprint methodology in the european dairy sector
LIFE TTGG	LIFE The Tough Get Going : Conception du profil environnemental d'une filière de qualité à pâte pressée
MTES	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
MOOC	Massive open online course : formation à distance capable d'accueillir un grand nombre de participants
Mrds	Milliards
MSA	Mutualité sociale agricole
NEC	Note d'état corporel
OABA	Oeuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs
OCHA	Observatoire Cniel des Habitudes Alimentaires
ODD	Objectif de Développement Durable (de l'ONU)
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIE	Office international des épizooties / Organisation mondiale de la santé animale
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGE	Organisation non gouvernementale environnementale
Onisep	Office national d'information sur les enseignements et les professions
ONU	Organisation des Nations Unies
OP	Organisation de producteurs
OPAIA	Outil Post Accidentel Inhibiteurs et Antibiotiques
REACTIF	Recherche sur l'atténuation du changement climatique par l'agriculture et la forêt
Résalim	world wide fund for nature
RICA	Réseau d'informations comptables agricoles
RS	Responsabilité sociétale
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
SAA	Statistique Agricole Annuelle
SIQO	Signes officiels de qualité et d'origine
SNGTV	Société nationale groupements techniques vétérinaires
SNRC	Syndicat national de la restauration collective
SPI	Système Professionnel d'Information sur l'Elevage
SSP	Service de la statistique et de la prospective
STEC	Escherichia coli producteurs de Shigatoxines
TIAC	Les toxi-infections alimentaires collectives
UTA	Unités de travail annuel
VARELIA	Valorisation de l'énergie issue des effluents liquides ou gazeux
WWF	World wide fund for nature



Franceterrede**LAIT**

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE



www.franceterredelait.fr

www.filiere-laitiere.fr

